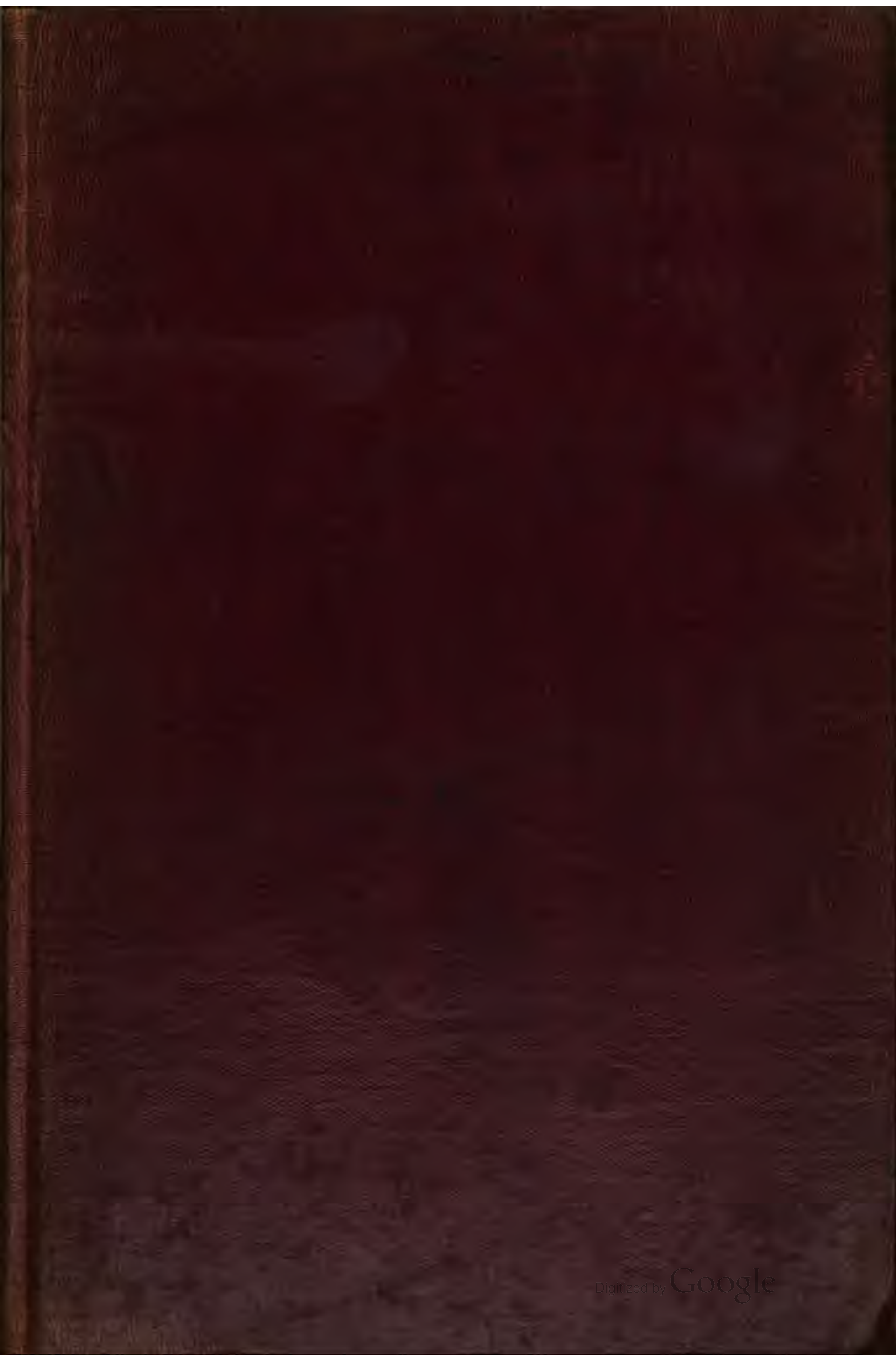
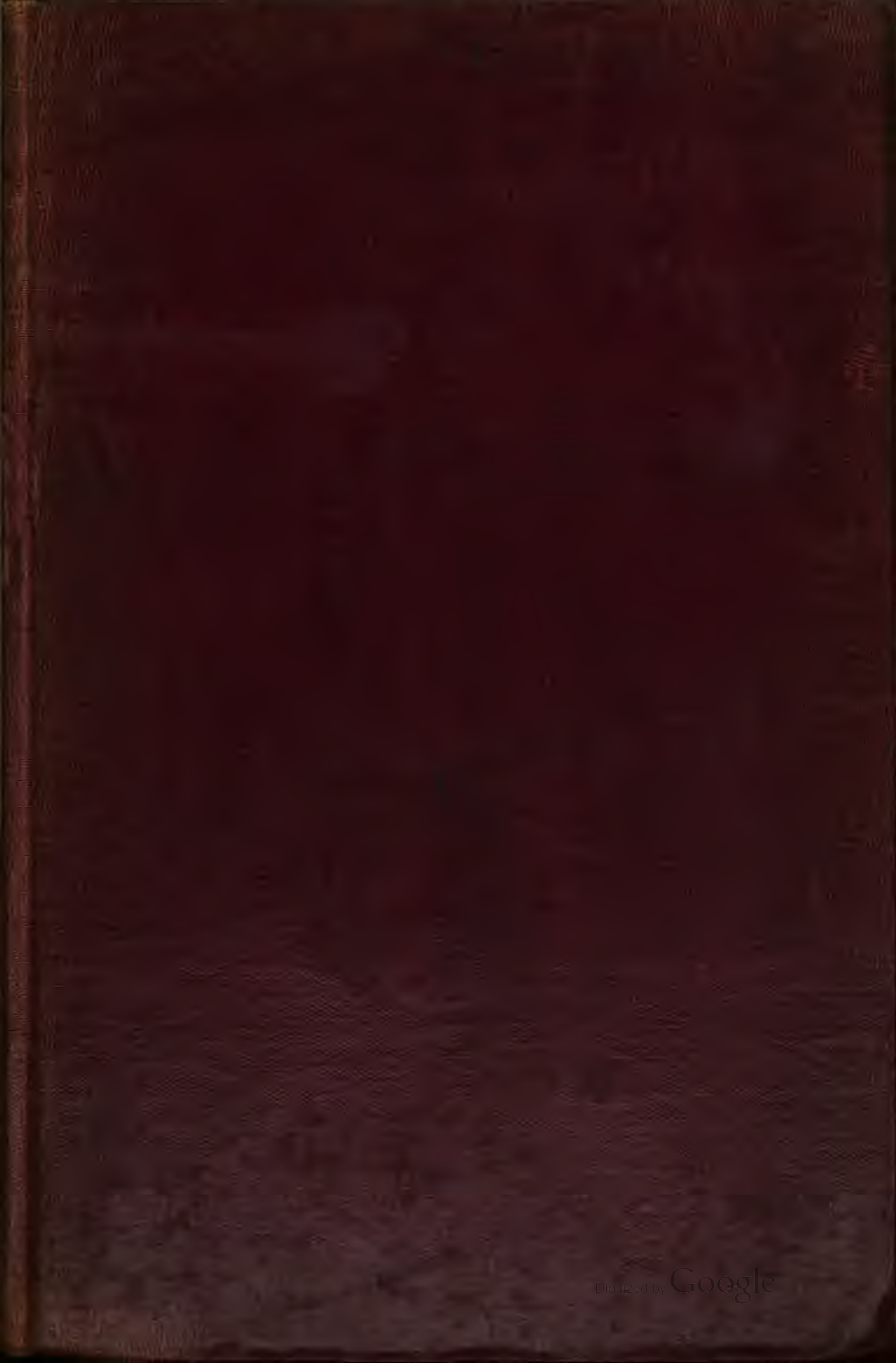
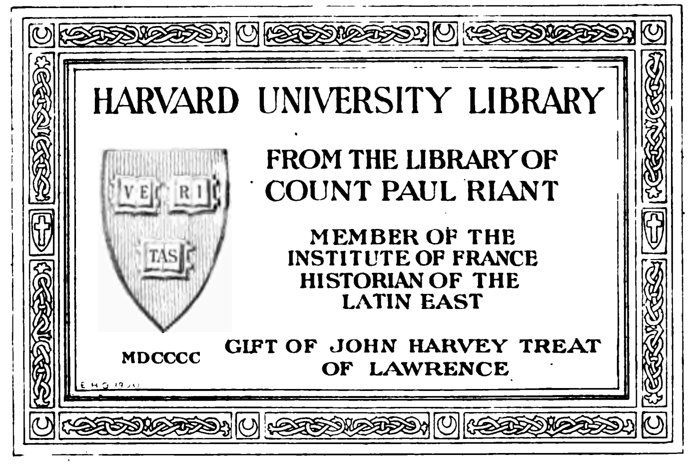
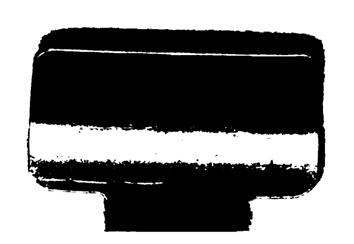





Bibliothèque de M. le comte Riant





HISTOIRE

DE

NOTRE-DAME DE FRANCE

LE PUY, TYP. ET LITH. MARCHESSOU.

HISTOIRE

DE

NOTRE-DAME DE FRANCE

SUR DES

DOCUMENTS LA PLUPART INÉDITS

PAR LE P. NAMPON

De la Compagnie de Jésus

Commissaire de *N.-D. de France*

« La Sainte Vierge elle-même a inspiré, béni et conduit à bon terme tout ce grand dessein. »

Notice sur la collection des documents relatifs à la définition du dogme de l'Immaculée-Conception, par l'abbé SIRE, p. 112.



AU PUY

CHEZ MLLE AUDIARD

Boulevard Saint-Louis, 12

Mars 1868

A SA GRANDEUR MONSEIGNEUR LE BRETON

ÉVÊQUE DU PUY

MONSEIGNEUR,

Permettez à un indigne enfant de Notre-Dame du Puy de déposer à vos pieds le récit fidèle de ce qui s'est fait, par l'inspiration de votre vénéré prédécesseur, à la gloire de *Notre-Dame de France.*

Cette histoire ne saurait être dépourvue d'intérêt pour Votre Grandeur. A peine étiez-vous parmi nous que vous mettiez tout votre zèle à poursuivre et à promouvoir les saintes entreprises des Evêques vos devanciers. La Basilique de saint Vosy et de saint Scrutaire, reconstruite par Mgr Darcimoles, reçoit de vous un chœur également renouvelé. L'évêché, construit par S. Em. le Cardinal de Lyon, est agrandi et embelli par vos soins. Si Mgr de Morlhon a couronné, de la part de Pie IX, Notre-Dame du Puy, vous vous apprêtez à couronner, au nom du même Pontife, Notre-Dame de Pradelles. Toutes les œuvres qui tendent à servir la cause du Pontife-Roi et à lui susciter des défenseurs reçoivent de votre impulsion un essor plus rapide. Ainsi l'épiscopat, toujours un et toujours jeune, poursuit son œuvre de vie à travers les siècles, sans que la mort de ses titulaires l'arrête jamais.

L'Œuvre de Notre-Dame de France a sa part de vos sollicitudes. C'est avec bonheur que le diocèse vous a vu demander et obtenir pour Mgr Eynac une récompense doublement précieuse, et parce qu'elle vient de Pie IX, et parce qu'elle a été sollicitée par Votre Grandeur. Notre précieux monument vous devra ses *inscriptions* et les embellissements que l'*Evêque de la grande Madone* n'a point eu le temps de lui donner.

Heureux à jamais ceux qui seront employés à raviver la foi et la piété dans le diocèse de *Notre-Dame du Puy*

et à faire resplendir de son antique éclat son sanctuaire et son pèlerinage ! L'un et l'autre n'ont pu que gagner à l'érection de la statue de Notre-Dame de France.

Pour obtenir cette grâce, j'ose appeler la bénédiction de Votre Grandeur sur cet opuscule et sur son très-humble et très-dévoué serviteur.

A. NAMPON. — S. J.

LETTRE

DE SA GRANDEUR MONSEIGNEUR LE BRETON

ÉVÊQUE DU PUY

A l'auteur.

Le Puy, le 29 février 1868.

MON RÉVÉREND PÈRE,

Après avoir fait examiner votre manuscrit par un de mes grands Vicaires, je veux vous féliciter et vous remercier.

Mieux qu'à tout autre, il appartenait à vous, enfant du pays, à vous dont le zèle avait si efficacement contribué au succès de cette Œuvre, de retracer les diverses péripéties par lesquelles elle a dû passer, de recueillir et de coordonner des documents dont la perte, irréparable au bout d'un certain temps, eût été vivement regrettée. C'est donc de tout mon cœur que je bénis l'auteur et son travail, lequel, j'en ai la pleine confiance, ne peut manquer, en rehaussant encore la gloire de notre douce et puissante Patronne, d'attirer de plus en plus les faveurs de la Mère de Dieu sur son cher diocèse du Puy.

Recevez, mon Révérend Père, l'assurance de mes meilleurs dévouements.

† PIERRE, ÉVÊQUE DU PUY.

INTRODUCTION

*Pour obéir aux sollicitations pressantes de plusieurs de mes amis, pour faire connaître à mes compatriotes ce qu'ils doivent à la protection de Marie, leur Reine, et les encourager à la mieux servir, j'ose entreprendre, même après les travaux consciencieux de MM. Roselat, Mandet et C. Calemard de la Fayette, d'écrire l'*Histoire de Notre-Dame de France. *M. le Secrétaire de la Commission a bien voulu me permettre de parcourir les procès-verbaux des séances, rédigés par lui avec autant de goût que de fidélité. M. l'abbé Vigouroux m'a permis de raviver mes souvenirs dans ses intéressants* Mémoires. *Je dois à la bienveillance affectueuse de M. le chanoine Alirol la communication d'une foule de pièces inédites ou éparpillées dans les journaux du temps. Que tous ceux qui m'ont aidé dans mon travail reçoivent ici l'hommage d'une cordiale reconnaissance.*

Ceux qui ont eu l'insigne honneur d'être appelés à travailler à ce grand ouvrage doivent s'estimer grandement récompensés par le succès de leurs efforts. Qu'ils disent avec M. l'abbé Sire : « La sainte Vierge elle-même a inspiré, béni et con-

duit à bon terme tout ce grand dessein »... *et, avec le Psalmiste:* « Non nobis, Domine, non nobis, sed nomini tuo da gloriam! » *Le pieux Pontife, de douce et regrettable mémoire, qui agréa leurs services et dirigea leur action, leur a dit, par son exemple, ce qui leur restait à faire : se reposer d'une Œuvre par une autre, en attendant que le divin Maître leur dise, comme à l'Evêque de la* grande Madone: « Courage, bon et fidèle serviteur, entrez dans la joie de votre Maître! »

L'Œuvre accomplie de Notre-Dame de France nous montre à tous ce que nous pouvons faire par l'association et le concert des volontés. Mais pour ménager ce concert, il faut une même foi, un même amour. Ce qu'une même foi conçoit comme utile, l'anarchie des croyances le fait regarder d'un œil indifférent. Ce qu'un mouvement de charité accomplit sans difficulté, l'égoïsme le repousse ou le démolit.

Que Notre-Dame de France obtienne à tous ses enfants ces dons précieux qui firent des premiers disciples du Sauveur un cœur et une âme dans une multitude de croyants! *Qu'elle daigne aussi agréer et bénir cet opuscule composé dans le seul intérêt de sa gloire! Il suffit à la récompense d'un fils d'avoir travaillé pour sa mère. Marie se souvient qu'il est écrit d'elle:* « A ceux qui me mettent en lumière je procurerai la vie éternelle : Qui elucidant me vitam æternam habebunt. »

CHAPITRE PREMIER

Origine de l'Œuvre.

Il est au sein des monts, sous une roche inculte,
O Vierge, une cité célèbre par ton culte,
Depuis les jours sans nombre où ses volcans éteints
Pour la première fois virent l'image sainte,
Que d'obscurs pèlerins dans son heureuse enceinte,
Portèrent des climats lointains.

Là, parmi tous ces pics, qui sur la ville antique
Dessinent dans les airs leur forme fantastique,
Il en est un surtout qu'on renomme en tous lieux.
La terre en a reçu les puissantes racines
Et son altier sommet couronné de ruines
Semble se perdre dans les cieux.

Voilà le piédestal qu'on t'a choisi pour trône.
Ah! celui-là du moins, ô céleste Patronne!
Des volages mortels peut défier l'affront :
Son pied large et profond, qui trempe dans la lave,
Rirait de leurs efforts; et la foudre qu'il brave
Tonne sans entamer son front.

Et quel bras contre toi se tournerait sans crainte?
L'on verrait, ranimant leur cendre mal éteinte,
Les volcans entr'ouvrir leur gouffre menaçant;
Et le grand Duguesclin, le vaillant connétable,
Dont ce sol garde encor la tombe redoutable,
Se lèverait en frémissant (1).

- La statue de *Notre-Dame de France* est si bien faite pour le rocher qui lui sert de base, la basilique

(1) *Notre-Dame de France.* Ode, par Léon Valéry, couronnée par l'Académie des Jeux Floraux, en 1858.



et la ville qu'elle protège, le magnifique panorama qu'elle embellit encore et qu'elle couronne, qu'on se demande, en la contemplant, comment *Le Puy-Notre-Dame* a pu exister sans elle. Et cependant, jusqu'au 8 décembre 1854, date de la proclamation du dogme de l'Immaculée-Conception et de l'arrivée à la cime du rocher de la première pierre du piédestal, il n'y avait, sur le sommet de Corneille, qu'une enceinte circulaire délabrée, formée par un mur d'environ deux mètres d'élévation, débris informe d'une sorte de vedette, d'où il était facile de signaler un incendie. Au milieu de ces ruines battues par tous les vents, s'agitait une girouette placée là, il y a une trentaine d'années, par les soins de la Société d'agriculture.

« Ce rocher, dit M. Bertrand, d'après Arnaud, est formé de brèches volcaniques. Il recouvre le gypse et le calcaire d'eau douce; il repose immédiatement sur des sables jaunâtres. » Faujas de Saint-Fond dit qu'il est entièrement composé de laves poreuses, de fragments de basalte, de gros noyaux de quartz, de granit, de nœuds de pierre calcaire ordinairement altérée, avec quelques portions de spath calcaire sain et intact.

Il affecte la forme d'un mur de cent trente-deux mètres d'élévation et d'une épaisseur variable, qui court du nord au midi, puis du midi s'incline vers l'est, et protége la ville échelonnée à ses pieds contre les vents du nord et du nord-ouest.

Une charte de Louis-le-Gros, datée de 1134, donne à l'évêque Humbert la cité d'Anis ou du Puy, avec le *château de Corneille;* Louis-le-Jeune la confirme en 1146. Au XVIe siècle, le château fut fortifié, muni d'un pont-levis et armé de plusieurs pièces d'artillerie. En 1582, on posa une cloche d'alarme sur le sommet du rocher, où fut bâtie une enceinte de murs crénelés. Le 10 décembre 1589 et les jours suivants, un feu continuel d'artillerie bien nourri était échangé entre le château de Corneille d'une part, et, de l'autre, les forts d'Espaly, de Polignac et de Saint-Marcel. Et pourquoi cette lutte meurtrière? C'est que l'évêque Antoine de Senecterre avait reconnu Henri IV pour roi de France, avant d'avoir obtenu le bon plaisir des ligueurs, maîtres de la ville.

Il était temps de remplacer la cloche d'alarme et même la girouette inoffensive par un symbole de concorde et de paix. Il était temps de substituer aux canons braqués contre le château épiscopal des canons transformés par le feu en objet d'art, en statue religieuse. Il était temps d'élever près de *Notre-Dame*, sur le piédestal que le Créateur lui-même nous avait fourni, un monument qui fût en rapport avec la beauté de notre site, la constance de notre foi et les exigences de notre histoire.

Aussi était-ce pour les habitants de la ville de Notre-Dame comme un désir inné de voir toutes les beautés naturelles et artistiques qui abondent

sur le mont Anis et dans ses environs, rehaussées par un monument que les progrès de l'art avaient rendu de plus facile exécution. Ce monument devait servir de pendant à la chapelle aérienne qui surmonte la roche d'Aiguilhe, compléter la reconstruction de notre cathédrale, réparer l'outrage sacrilége, qui, le 8 juin 1794, avait livré aux flammes l'image de Notre-Dame vénérée depuis tant de siècles, et ramener à notre antique sanctuaire le concours empressé des pélerins. M. Mandet a dit avec raison : « Après avoir vu le prestigieux effet produit par les roches monumentales de Polignac, de Ceyssac, de Saint-Michel, d'Espaly, de Bouzols, il n'est personne à qui l'idée d'une statue gigantesque sur la cime de Corneille ne soit venue parfois sourire. »

Mais pouvait-on espérer que ce monument serait le perpétuel mémorial de la définition si longtemps attendue du dogme de l'Immaculée-Conception?... Qu'il serait en même temps le trophée national d'une glorieuse victoire ?... Qu'il serait érigé par la France entière... et dénommé à jamais *la Statue de Notre-Dame de France?...* Qu'il serait un vrai chef-d'œuvre de sculpture religieuse?... Qu'il paraîtrait, accompagné et de l'histoire monumentale intitulée *Notre-Dame de France* et de l'immense collection des documents relatifs à la définition de l'Immaculée-Conception , offerte par un ancien directeur de notre séminaire à Notre-Dame du Puy et à

Pie IX et appelée par le Pontife-Roi un *monument splendide?...* — Non, le succès a dépassé de beaucoup toutes nos espérances, et c'est pourquoi nous disons avec l'abbé Sire : *La Sainte Vierge ellemême a inspiré, béni et conduit à bon terme tout ce grand dessein.*

L'Œuvre a coûté plus de sept ans de travail ; et ce travail s'est fait à travers des circonstances tantôt contraires et tantôt favorables; mais la divine Providence, qui sait tirer le bien du mal, a fait contribuer au succès les incidents qui semblaient devoir l'entraver. Ainsi la retraite de M. Crozatier a amené l'avènement et le triomphe de M. Bonnassieux ; le refus d'autorisation d'une loterie comme moyen de faire face à la dépense a rendu nécessaire la souscription nationale; et la souscription nationale a fait de notre monument celui de la nation très-chrétienne et partout lui a fait donner le nom de *Notre-Dame de France*, que le moyen-âge attribuait à Notre-Dame du Puy; les prétentions élevées à Givors par l'habile contre-maitre de notre fondeur ont rendu notre sculpteur de plus en plus exigeant et difficile, et ses exigences n'ont cessé de tourner au profit de notre œuvre et de la rendre de tout point accomplie; les mesures un peu vives prises par l'administration, au moment de la pose de la statue, ont amené une expertise dont le jugement a été favorable et quelques modifications dont nul ne se plaint aujourd'hui.

Parmi les circonstances propices, il faut placer le mouvement universel imprimé par Rome en faveur de l'Immaculée-Conception, mouvement inespéré, qui a disposé tous les cœurs à concourir à notre entreprise. Ajoutons l'influence heureuse produite par le Jubilé semi-séculaire de 1851, par le grand Jubilé que Notre-Dame du Puy a célébré en 1853 et le couronnement de Notre-Dame en 1856. N'oublions pas de rappeler aussi la reconstruction de notre cathédrale, commencée sous Mgr Darcimoles; mais mentionnons surtout comme circonstance des plus favorables la présence sur le siége épiscopal du Puy de Mgr Joseph-Auguste-Victorin de Morlhon, qui a pris l'initiative et la responsabilité de cette grande entreprise et, par sa prudence et sa persévérance, l'a conduite au plus heureux terme.

Les pieuses dispositions de notre population ont puissamment secondé le digne Evêque. Elles expliquent la parfaite unanimité qui s'est déclarée dans la ville et le diocèse, toutes les fois que les sympathies pour notre monument ont dû se traduire en offrandes et en sacrifices. Nulle opposition, hâtons-nous de le dire, n'a été remarquée dans la cité de *Notre-Dame*. Hors du diocèse, sauf quelques attaques huguenotes de M. Puaux, une critique en style tudesque qu'un économiste allemand a fait paraître dans la *Revue européenne* et quelques insinuations jalouses qui ont trouvé place dans certains journaux lyon-

nais, l'Œuvre n'a rencontré partout qu'encouragement, félicitation, sympathie généreuse.

Dès 1846, pendant que le P. de Ravignan préparait à Vals ses belles conférences pour *Notre-Dame* de Paris, ce vénéré Père, émerveillé de notre site, essaya de persuader à Mgr Darcimoles, d'élever sur la crête de Corneille une statue à la Mère de Dieu. Une dame anglaise, qui s'occupait à Paris de l'instruction religieuse des anglicanes en voie de conversion au catholicisme, lady Murray, interrogea par écrit le P. de Ravignan sur la part qu'il avait prise à cette belle œuvre. Le Père lui répondit sur un petit billet qu'on garde dans nos archives : *Il est vrai : une première idée fut suggérée, il y a déjà bien des années, par votre pauvre serviteur...;* mais Mgr Darcimoles en avait assez de la reconstruction de la cathédrale. Le diocèse du Puy devait le céder bientôt à l'église métropolitaine d'Aix. Il ne crut pas pouvoir donner suite à cette proposition, qu'un autre orateur devait reprendre dans des conditions plus favorables.

Ce succès était réservé à M. l'abbé Combalot, orateur et écrivain, qui excelle à revêtir de grandioses images les pensées religieuses. En 1850, il fut invité à prêcher la retraite à notre clergé. A cette époque, le Puy avait pour évêque Mgr de Morlhon, appelé à succéder à Mgr Darcimoles par sa nomination du 5 décembre 1846 et sa prise de possession en 1847. Neveu de Mgr de Morlhon, mort

archevêque d'Auch, issu d'une des plus anciennes et des plus nobles familles du Rouergue, ce pieux Prélat, né le 18 décembre 1799, était prédestiné à devenir, selon le mot de Pie IX, l'*Evêque de la Grande-Madone.* MM. les vicaires capitulaires ont interprété la pensée de tous ceux qui l'ont connu, quand ils ont loué, dans leur mandement, *sa tendre piété, son zèle ardent, sa généreuse charité, sa libéralité inépuisable, l'ineffable bonté de son cœur.* Bon sans faste, généreux jusqu'à l'entier épuisement de ses ressources, on a dit de lui *qu'il se montrait jaloux d'un seul droit : celui de tout donner avant de demander la plus légère obole.* Longtemps indécis sur le meilleur parti à prendre, acceptant volontiers un conseil, il marchait dès qu'il se sentait appuyé par l'opinion, et se montrait constant, prudent et suivi dans ses entreprises. Plein de saints désirs pour le bien de son diocèse, il ne savait pas résister à une noble et généreuse inspiration, et son concours était acquis d'avance à toute bonne œuvre; s'il se montrait timide ou irrésolu, c'était surtout quand il fallait demander aux autres ou punir. L'abbé Combalot n'eut pas de peine à l'engager à entreprendre une œuvre si bien faite pour l'époque et le pays, et qui devait devenir une des gloires de son épiscopat. Avec son autorisation, le puissant orateur profita du concours du clergé et des fidèles rassemblés, le vendredi 27 juillet, à *Notre-Dame*, par la rénovation des promesses cléricales, pour lancer

du haut de la chaire l'idée du monument à élever et de la souscription nécessaire pour en couvrir les frais.

M. Mandet rapporte en ces termes la péroraison de son discours : « Après avoir décrit la génératrice influence de l'Eglise d'*Anis* sur les destinées de la province : « Enfants du Velay, » s'écria l'orateur, « le passé est pour vous le gage d'un prospère avenir. Je le » prédis, vous verrez accourir de tous les points de » l'horizon une foule avide d'admirer vos pittoresques » vallées, le jour où la reconnaissance et la foi uni» ront leurs efforts pour élever une statue colossale » sur le front superbe du rocher qui commence » où s'achève le dôme de cette basilique. »

Cet appel à la piété des enfants de *Notre-Dame* ne resta pas sans écho. Il avait retenti jusqu'au fond de l'âme du généreux Prélat. A l'issue du sermon, il fut convenu que le dimanche 4 août, MM. les curés de la ville monteraient en chaire pour recommander l'œuvre à leurs paroissiens et que des zélateurs nommés par eux feraient la quête dans la ville. Cette quête fut faite, en effet, dans les quatre paroisses. Elle fit verser de mille à onze cents francs. Des sommes plus considérables furent souscrites ; mais ces souscriptions ne dépassèrent pas quelques milliers de francs et ne reçurent aucune publicité. L'Evêque avait souscrit pour 1,500 fr. MM. les grands-vicaires et les chanoines, les uns

pour 100 fr., les autres pour 50 fr. (1). Tout cela voulait dire qu'on était en présence de l'inconnu et que l'opinion publique, très-sympathique d'ailleurs, n'était pas encore convaincue que l'œuvre fût née viable. M. Coupe a dit avec juste raison, dans l'oraison funèbre de Mgr de Morlhon : « Oui, il y a loin de cette première idée échappée à l'improvisation d'un célèbre prédicateur, de ce que nous appelions alors *un rêve poétique, traversant un moment une pieuse imagination pour aller bientôt se perdre dans l'oubli*, à cette magnifique réalisation du chef-d'œuvre, qui, sous le nom de *Notre-Dame de France*, a fait de la ville du Puy comme la capitale du culte de Marie, et qui perpétuera avec son nom celui de l'immortel ouvrier à qui il a été donné de l'entreprendre et de l'achever ! »

(1) Sur ces premières listes, conservées à l'évêché, le séminaire est inscrit pour 1,000 francs; l'*Instruction* pour la même somme; M. le curé de Notre-Dame pour 600 fr.; l'abbé Michel, grand-chantre, pour 200; MM. les vicaires de Notre-Dame pour 50 fr., etc.

CHAPITRE II

M. Crozatier.

Une ville, qui peut prétendre justement au titre de *capitale du culte de Marie en France*, doit conserver et cultiver avec le plus grand soin sa tradition et sa renommée, mais elle doit aussi se préserver d'un patriotisme étroit et exclusif qui la condamnerait souvent à la médiocrité, si elle voulait n'employer jamais que ses propres enfants ; et à l'injustice, si elle poussait l'amour des siens jusqu'à l'éloignement systématique des étrangers. Aux yeux de quelques patriotes peu éclairés, M. Bonnassieux, sculpteur du département de la Loire, a le tort de n'être pas né plus près de la source du fleuve ; et Mgr de Morlhon s'est donné le tort impardonnable de ne pas employer à cette grande œuvre le génie de Crozatier. Pour repousser ces accusations puériles, qui dégénèrent quelquefois en calomnies, je crois nécessaire de mettre dans leur vrai jour les quelques rapports qui s'établirent, à propos de la statue de Corneille, entre l'Evêque du Puy et M. Crozatier.

M. Charles Crozatier, né au Puy en 1795, exemp-

té du service militaire par Napoléon Ier, sur la recommandation des sculpteurs de l'Académie, nommé chevalier de la Légion-d'Honneur par Charles X, est devenu par son travail et son génie un des premiers fondeurs et ciseleurs en bronze de son époque (1). Des ateliers de ce grand maître sont sortis des chefs-d'œuvre qui embellissent Paris, Versailles et la plupart des capitales de l'Europe. Le *Napoléon* qui figurait sur la colonne de la place Vendôme, le *Louis XIV* de Caen et la statue équestre du grand roi qui figure dans la cour d'honneur du palais de Versailles, le *Quadrige* du Carrousel, le *Bayard* de Grenoble, le *Championnet* de Valence, le général de *Boigne* de Chambéry, le *Gutenberg* de Mayence, le *Rousseau* de Genève, l'*Hercule* de Windsor, etc., etc., ont été par lui fondus et ciselés. Comme la plupart des fondeurs, il se chargeait d'ouvrages d'art qu'il faisait exécuter par de jeunes artistes à ses gages. « Dans ses loisirs, » dit M. Mandet, « il modelait lui-même avec goût (2), mais c'est l'habileté du *fondeur*, la grâce de *l'ornemaniste* et surtout la *patine* qu'il savait donner à ses bronzes qui ont fait sa renommée. » Dans la biographie de cet artiste, dont M. Mandet a enrichi son *Histoire du Velay*, il est appelé constamment *fondeur* et *ornemaniste*.

(1) Voir une notice intéressante sur M. Crozatier et ses œuvres dans l'*Histoire du Velay*, de Mandet, tom. VII.

(2) Des figures de nymphes, de sirènes, de satyres moqueurs, de faunes aux pieds fourchus, etc., etc.

En 1850, M. Crozatier avait cinquante-cinq ans. Sa réputation d'artiste était faite ainsi que sa fortune. L'une et l'autre étaient considérables. Marié, mais sans enfants, il se sentait vieillir; et sa santé, usée par quarante ans de travail, ne se soutenait qu'à l'aide de ménagements, que le courageux artiste ne s'accordait qu'à regret. Depuis de longues années établi à Paris, il n'avait avec le Puy que des relations assez restreintes. M. Crozatier nous l'a bien prouvé, *il était dévoué au pays qui l'avait vu naître*. Ce sont ses propres expressions que j'extrais d'une des trois lettres qu'il a écrites à Mgr de Morlhon. Il avait tout le talent, toute la fortune nécessaires pour exécuter, à l'aide d'un beau modèle, le monument projeté Ce modèle, il crut pouvoir le composer lui-même, à la satisfaction de son pays, bien que le catalogue de ses œuvres, dressé par M. Mandet, n'en mentionne aucune qui appartienne à la statuaire religieuse. Dès qu'il apprit qu'il était question de couronner sa ville natale par une statue en bronze; dès qu'une lettre, dont le signataire est resté inconnu, l'eut engagé à prendre part à cette entreprise patriotique et religieuse, il sentit toute son âme tressaillir : il vint au Puy; il fit des études sur le rocher; il dressa son plan qu'il esquissa lui-même en ces termes : *La Vierge du Velay, assise, recevant les premiers regards des populations pieuses qui viennent vénérer son image*

dans son antique sanctuaire, s'harmonisant avec le caractère primitif de son église, avec le rocher du haut duquel elle protège la ville assise aussi sur la même montagne, et l'aspect magnifique et sévère de tout ce qui l'entoure.

Il vit Mgr de Morlhon; il lui offrit son concours empressé, concours du fondeur, mais aussi du statuaire. On prétend qu'il lui aurait dit : *Désormais c'est une affaire entre vous et moi.* Au moment de le quitter, sur le seuil du palais épiscopal, il promit de lui envoyer l'esquisse de la Vierge, telle qu'il la concevait. L'Evêque comprit que si M. Crozatier lui offrait avec le plus généreux dévouement sa coopération personnelle, il lui laissait encore beaucoup à faire, soit pour acquérir la matière première et disposer le rocher, soit pour rémunérer les ouvriers. Dans une lettre que le P. Ducis écrivait à Monseigneur, au retour d'un voyage à Paris, il est dit que la part contributive de l'Evêque devait encore s'élever, d'après le calcul de notre compatriote, à cinq ou six cent mille francs. Il est dit encore que M. Crozatier *n'était outillé que pour les bronzes moyens, et que pour une grande statue, il devrait remonter entièrement ses ateliers.* Cette remarque est importante.

L'Evêque dut sérieusement se demander si pareille entreprise ne dépassait pas les forces d'un artiste, fondeur de grand renom, mais sculp-

teur sans renommée et qui, dans la sculpture religieuse, en était encore à faire ses preuves. Ce qui est certain, c'est qu'en retournant à Paris, M. Crozatier fit une chute et reçut de son médecin la défense formelle d'entreprendre ce grand travail jugé trop compromettant pour sa santé. Une lettre de lui, datée de la fin de 1853, parle *de cet accident, qui lui rendait l'application impossible et exigeait désormais des soins rigoureux.*

Il faut enfin tenir compte ici d'une circonstance qui compromet souvent les œuvres les plus utiles et les mieux conçues. M. Crozatier n'écrivait point volontiers : ses amis le savent bien, M. Mandet l'avoue; c'était chez lui timidité, c'était aussi le résultat d'une éducation défectueuse. L'Evêque se trouvait engagé par le discours de l'abbé Combalot, par les souscriptions et les quêtes faites par MM. les curés de la ville. Il écrivait à M. Crozatier : *Quand nous envoyez-vous votre composition?* — *Quelle somme d'argent nous faut-il recueillir pour être en mesure de commencer?* — *Quel est votre plan et votre devis pour l'ensemble du monument?* — M. Crozatier laissait les lettres de l'Evêque sans réponse, et cela *pendant plus d'un an !*

Cette attitude silencieuse du célèbre fondeur retenu par son médecin, par ses cinquante-huit ans, par l'accident survenu qui avait compromis sérieusement sa santé, explique le temps d'arrêt que l'œuvre subit presque aussitôt après sa naissance.

La souscription est comme abandonnée, les fonds souscrits ne sont pas versés. Depuis la quête du 4 août 1850 jusqu'au mandement de Monseigneur, daté du 13 juillet 1853, trois ans se sont écoulés sans que l'entreprise ait fait un pas. Le silence de M. Crozatier déconcerte l'Evêque; la crainte trop fondée de manquer de ressources l'arrête. Aussi, quand la souscription fut reprise, le 28 août 1853, elle compta pour rien tout ce qui s'était fait jusque-là, et la liste qu'elle publia fut intitulée *la première*.

CHAPITRE III

Mémoire du P. Ducis.

Le vénéré Père de Bussi avait achevé sa carrière apostolique le 1er avril 1852. Appelé à continuer quelques-unes de ses œuvres, l'auteur de cet écrit est envoyé au Puy, où, depuis le 5 *novembre* 1852 jusqu'au 12 août 1856, il a été témoin oculaire ou auriculaire de ce qu'il va raconter.

De temps à autre on entendait dire dans la ville : « Mais que devient le projet de monument? » Et le journal intitulé l'*Ami du peuple* ajoutait : « Et notre argent (souscrit ou versé) que devient-il? » — A cette époque, j'ignorais complètement les offres de M. Crozatier; mais près de moi résidait un saint religieux dont le savoir égalait l'éminente piété. Ancien missionnaire en Chine, ardent zélateur de la gloire de Marie, professeur de physique au séminaire de Vals, le P. Ducis n'attendait qu'une occasion pour mettre la variété de ses connaissances au service de Mgr l'Evêque du Puy. Sur une note que je lui communiquai et qui s'est retrouvée dans ses papiers, il rédigea un mémoire

qui ressuscita l'entreprise prophétisée par l'abbé Combalot. Voici cette note qui ne sera pas sans intérêt pour les lecteurs :

« Au point de vue de la foi, cette statue sera un témoignage de vénération et de reconnaissance, un hommage de dévouement que la Mère du Sauveur des hommes aura certainement pour agréable. En échange, elle nous obtiendra l'éloignement des fléaux provoqués par nos fautes et tous ces dons du ciel qui rendent les cités prospères : la paix, la concorde, la bénédiction divine sur notre agriculture, notre commerce, notre industrie. Ce sera pour notre sanctuaire un magnifique souvenir du Jubilé de 1853, un digne ornement qui lui raménera ce concours de pèlerins, autrefois si considérable, qui semble décroître depuis un siècle.

» L'art se glorifiera, non moins que la religion, du succès de cette entreprise; nulle statue colossale ne posera, sur un piédestal plus grandiose, devant un amphithéâtre plus pittoresque. Auprès d'elle, les colonnes de la place Vendôme et de la Bastille, *Saint-Charles* d'Arona, *Pierre-le-Grand* de Saint Pétersbourg, la *Bavière* de Munich, la *Vierge* de Fourvières, etc., s'avoueront vaincus. Notre tour de Polignac se sentira lourde et rampante; le monolithe de Saint-Michel lui-même sera confus de se trouver petit.

» Aussi quelle affluence de visiteurs, et par

suite, que de richesses n'amènera-t-elle pas dans notre ville ! L'étranger qui visite la France pourra-t-il se dispenser de nous payer le tribut de son admiration ? Pour l'attirer, la peinture, la gravure, la photographie porteront au loin l'image de *Notre-Dame de Corneille*, et sans elle, nul *album* ne sera complet.

» Enfin le rocher qui portera la statue vénérée n'aura plus à craindre d'être ébranlé par la mine, ni de céder peu à peu à l'infiltration des eaux, et ainsi la sécurité de la ville sera garantie, pendant que sa piété sera édifiée et que son industrie, son commerce et sa prospérité matérielle recevront des accroissements nouveaux.

» Le granit et l'airain seront chargés de dire à la postérité la plus reculée les noms de ceux qui auront concouru à cette entreprise glorieuse à Dieu, précieuse à la religion, chère aux arts, utile et honorable au pays. »

« *P. S.* — Il importe grandement au succès de l'œuvre que le conseil municipal ait donné son assentiment quelque temps avant l'arrivée des pèlerins du Jubilé (1). »

Ce progamme fut exécuté par le P. Ducis avec un succès inespéré. Son travail fut fait vers la fin de 1852. Il a pour titre : *Projet d'un monument à ériger à la Très-Sainte et Bienheureuse Vierge Marie,*

(1) Du Jubilé qui devait s'ouvrir le vendredi-saint 1853.

Mère de Dieu, Immaculée, Reine de l'univers et Patronne spéciale de la ville du Puy. L'auteur s'applique à combattre les difficultés qui arrêtent l'exécution de l'œuvre projetée. Il détermine d'abord les dimensions du monument qu'il fixe ainsi : « Une statue de 15 mètres sur une base de 4 ou 5. » Il étudie là pose, l'attitude, le caractère à donner à la statue, et il demande une Vierge portant les emblèmes de l'Immaculée-Conception et de la royauté proclamée dans l'antienne du Puy : *Salve Regina.* — Pour matière de la statue il réclame le bronze *doré,* sinon la fonte de fer ou le zinc également *dorés.* — Il fait le calcul détaillé des proportions et du poids de la statue, et le devis de la dépense qu'il réduit de très-bonne foi à un chiffre évidemment trop faible. La difficulté financière trop facilement écartée, il résout plus facilement encore les difficultés d'exécution et d'installation, ainsi que celles qui résultent de l'état du rocher fendillé en divers endroits et de l'action du vent et de la foudre. Il conclut en ces termes: « Qu'une Commission, nommée et dirigée par l'autorité ecclésiastique, se hâte de pourvoir à une prompte exécution. Qu'elle détermine : 1° la nature et la forme du monument ; 2° l'artiste fondeur qui en sera chargé ; 3° l'ingénieur et l'architecte qui devront diriger les travaux de construction et d'établissement ; 4° qu'elle fasse préparer aussitôt que possible les matériaux de construction ;

5° qu'elle réunisse les souscriptions et les aumônes et avise aux moyens d'atteindre le chiffre suffisant, sauf à soumettre tous ses plans et ses décisions importantes à l'approbation de Monseigneur. »

Le chiffre total de la dépense était tellement minime, que je soupçonnai une erreur, à coup sûr involontaire; le mémoire fut donc soumis à M. Ponton d'Amécourt, ingénieur de l'arrondissement, qui augmenta ce chiffre, mais seulement d'un cinquième. Puis l'ingénieur du département voulut bien lire à son tour le mémoire et, sans compromettre sa signature, me déclara de vive voix qu'il était satisfait de ce travail. Il n'y avait plus à hésiter : le mémoire fut remis à Monseigneur le 6 janvier 1853. Monseigneur le communiqua à son conseil, en annonçant qu'il souscrivait cette fois pour *dix mille francs :* les deux tiers de son revenu d'une année. Mais pour engager sérieusement cette affaire, il fallait l'assentiment du conseil municipal. Depuis la Révolution, la ville s'est substituée aux anciens propriétaires et, comme telle, elle a fait plusieurs actes, sans opposition de la part du *chapitre* qui possédait jadis et même se montrait jaloux de ses droits, à ce point que l'Evêque prenant possession de son siége devait promettre par serment de ne point souffrir ni causer de dégradation au rocher. Pour qui connaît les habitudes locales, cette précaution ne paraîtra pas superflue.

Après quelques jours d'hésitation, le mémoire

du P. Ducis fut communiqué à la mairie; M. le maire (Dr Reynaud) et son conseil comprirent tout ce qu'il y avait d'avantageux pour la ville, dans le projet dont l'Evêque prenait généreusement l'initiative. Tous les membres de la municipalité furent d'avis qu'il n'y avait qu'à répondre par des remercîments et la promesse d'un subside. Les uns voulaient que la ville souscrivît pour 15,000, les autres pour 10,000 fr. (1). Afin de partager la différence, la somme de 12,000 fr. fut votée à l'unanimité. Dans la rédaction du procès-verbal, quelques expressions auraient insinué qu'à l'avenir les réparations nécessitées pour la conservation du rocher seraient à la charge de l'Evêque et de la fabrique de la cathédrale ; mais ni l'Evêque, ni le chapitre, ni la fabrique de Notre-Dame n'ont assez de fortune pour accepter une pareille charge. Il suffit bien à la Commission nommée par l'Evêque de pourvoir, au moyen d'un droit d'entrée modique, à la conservation du monument. Les douze mille francs votés furent donc acceptés, reçus, dépensés sans condition aucune, si ce n'est celle d'être reconnaissants. *Nihil cuiquam debeatis, nisi ut invicem diligatis.*

Par une lettre datée du 30 août 1858 et adressée à Monseigneur, M. Badon, devenu maire, recon-

(1) La ville de Marseille vient de concourir pour la somme de 60,000 francs à l'acquisition d'une statue de la Vierge, à placer sur le clocher de Notre-Dame-de-la-Garde.

naît que la condition insérée dans le procès-verbal était retirée et non avenue. Voici sa lettre : « Monseigneur, je m'empresse d'avoir l'honneur de vous informer que, dans la séance de cette après-midi, le conseil municipal, sur la communication que je lui ai faite de vos observations concernant la délibération de 1853, en a modifié les conclusions conformément à vos désirs... Agréez, etc. »

Le P. Ducis ne cessa de travailler avec une activité infatigable à tout ce qui intéressait cette grande entreprise. Par ses soins, un mât de 17 mètres et plus tard un mannequin en toile peinte furent hissés sur le rocher. Ce mannequin avait la taille et l'orientation de la statue actuelle. Ses *études* sur la forme à donner à la statue et au piédestal, sur l'armature en fer qui devait consolider l'une et l'autre, sur les inscriptions, le meilleur mode d'illumination, etc., etc., rempliraient des volumes. Il dut soutenir une polémique contre quelques articles agressifs du *Moniteur*. Enfin, éloigné du Puy, mais toujours occupé de *Notre-Dame de France*, il m'écrivait le 29 septembre 1860 : « Mon Révérend et bien cher Père, vous n'aurez pas de peine à comprendre la consolation et la joie que m'a fait éprouver la bonne et très-heureuse nouvelle de l'achèvement complet, de l'inauguration solennelle du monument incomparable de Notre-Dame de France. Grâces soient rendues à cette tendre Mère, à cette auguste Reine, qui a daigné

accepter, bénir et conduire à bon terme l'entreprise un peu hardie de ses enfants! Grâces aussi, honneur et félicitations sincères à tous ceux qui ont coopéré à cette bonne œuvre, à Mgr l'Evêque du Puy, à tous les membres de la Commission qui m'ont fait l'honneur de m'accepter et de continuer, malgré mon absence, à me compter au nombre de ses membres.... »

CHAPITRE IV

Commission nommée par Mgr de Morlhon.

La conclusion pratique et immédiate du mémoire du P. Ducis devait être la nomination d'une *Commission;* celle-ci devait partager avec l'Evêque la responsabilité des résolutions, lui donner un point d'appui dans ses moments d'incertitude et d'indécision, et continuer l'œuvre après lui, si la mort venait le ravir à notre affection avant qu'elle fût achevée. Monseigneur voulut que la Commission fût composée d'ecclésiastiques qu'il désigna lui-même et de laïques choisis dans le sein du conseil municipal et de la Société académique. Il désigna pour vice-président M. Eynac, curé de S. Laurent; pour trésorier M. Péala, archiprêtre de la Cathédrale, qui fut plus tard nommé vice-président; pour secrétaire M. Urbe, alors professeur de physique au petit séminaire, auquel, plus tard, M. Charles Calemard de la Fayette fut adjoint. Le chapitre fut représenté dans la Commission par MM. Bonhomme, Péala et Alirol, secrétaire de l'évêché. Ce dernier remplit avec un grand zèle les fonctions de trésorier, publia toutes

les listes de la souscription et plaça les fonds versés. MM. Blancheton, curé de Saint-Georges, et Bonhomme, curé des Carmes, complétèrent la représentation du clergé paroissial. La mairie fut successivement représentée par MM. Reynaud, Badon, Préat, maires; le conseil général, par MM. Calemard de la Fayette et de Brive; la Société académique, par MM. Ch. Calemard de la Fayette, Aymard et Vibert; le génie civil, par MM. Guyot, Coumes et d'Amécourt, ingénieurs. M. de Chèvremont, préfet de la Haute-Loire, accepta le titre de commissaire. M. de Marpon, receveur général, fut chargé de faire valoir les fonds au 4% et introduit dans la Commission. M. Bayard, curé de Coubon, nommé commissaire, voulut encore concourir comme artiste. Enfin l'Evêque désira voir le P. Ducis et le P. Nampon représenter dans la Commission le séminaire de Vals. le P. Ducis fut nommé dès l'origine; M. Alirol et moi, le 20 août 1856, sur la proposition de Monseigneur, et à l'unanimité. M. Eynac m'en informa par une lettre du 4 septembre.

Ceux qui ont connu le génie artistique et le patriotisme chrétien de M. le vicomte de Becdelièvre s'étonneront de ne point trouver son nom parmi les commissaires de la statue. Mais à l'époque où la Commission fut nommée, M. de Becdelièvre, retenu dans ses propriétés, voisines de Feurs, par l'âge et la maladie, ne venait plus au Puy qu'à de rares intervalles et pour peu de temps. Il s'intéressa néan-

moins jusqu'à sa mort aux travaux de la Commission comme s'il en eût été membre. Dès l'origine il proposait, dans une lettre au P. Ducis, de prendre M. Bonnassieux pour artiste sans concours.

Je lis dans cette lettre : « Un article du *Constitutionnel* que je vous envoie vous fera voir que le gouvernement a reculé lui-même devant le concours, bien convaincu qu'il ne ménerait à rien de bon et que le mieux était de choisir un homme qui eût fait ses preuves, sans lui prescrire ce qu'il aurait à faire. Jules II, Léon X ne firent pas autrement quand ils voulurent embellir Rome. Louis XIV fit de même. Ainsi Raphaël, Michel-Ange, Lebrun, les Puget, etc., furent choisis de prime abord, et il en est résulté des chefs-d'œuvre... » Et dans une lettre de M. Bonnassieux à M. de Becdelièvre, le célèbre sculpteur écrivait, le 4 mai 1843 : « Heureux l'artiste qui sera honoré de cette belle mission ! Le sujet à représenter est trop beau, trop digne d'inspirer le génie pour qu'il ne produise pas une grande et magnifique image de la Mère de Dieu ! »

L'idée de M. de Becdelièvre fut repoussée, et le concours nous rendit M. Bonnassieux grandi par une éclatante victoire.... Le vicomte de Becdelièvre mourut avant d'avoir pu voir l'achèvement d'un projet qui intéressait vivement son génie et son cœur.

Dès que la Commission est nommée, elle se divise

en *Sous-Commission d'architecture*, présidée par M. Guyot, chargée d'étudier les constructions à faire sur le rocher; *Sous-Commission des arts*, présidée par M. de Brive, occupée surtout de l'étude du grand travail de sculpture; et *Sous-Commission des finances*, chargée de recueillir les fonds, présidée par M. Péala. Toutes ses réunions sont convoquées et présidées par l'Evêque. Le 5 mars 1853 (1), la Commission est installée; dès le 18 du même mois, elle entre en fonctions, et ses travaux sont résumés dans les procès-verbaux de ses séances rédigés avec un talent très-remarquable par son excellent secrétaire, aujourd'hui supérieur du petit séminaire et vicaire général. J'indiquerai, quand il en sera temps, comment certains membres non résidants furent adjoints à la Commission, et dans quel but une Sous-Commission fut formée à Paris, vers la fin de 1855.

Voici les noms des commissaires nommés à différentes époques :

Mgr Joseph-Auguste-Victorin de Morlhon, évêque du Puy, *président.*

Mgr Eynac, chapelain honoraire de Sa Sainteté, chanoine honoraire du Puy, curé de St-Laurent,	*vice-présidents.*
M. Péala, chanoine, archiprêtre de la Cathédrale,	

(1) M. Mandet dit 1852. C'est une erreur de copiste.

M. Urbe, vicaire général, supérieur du petit séminaire,
M. Charles Calemard de la Fayette, président de la Société d'agriculture, } *secrétaires.*

M. Alirol, chanoine, secrétaire de l'évêché, *trésorier.*

M. Bonhomme, chanoine, vicaire général.

M. de Chevremont, préfet de la Haute-Loire.

MM. Reynaud,
Badon,
Préat, } maires du Puy.

MM. Guyot,
Coumes, } ingénieurs en chef.

Ponton d'Amécourt, ingénieur.

MM. Blancheton, curé de St-Georges.

Bonhomme, curé de St-Pierre-des-Carmes.

Bayard, curé de Coubon.

MM. Pierre Calemard de la Fayette, membre du Conseil général.

Mathieu Bertrand, membre du Conseil municipal.

Albert de Brive, président de la Société d'agriculture.

Auguste Aymard, archiviste, vice-président de la même Société.

Vibert, conservateur du musée.

de Marpon, receveur général.

R. P. Ducis,
R. P. Nampon, } de la Compagnie de Jésus.

MEMBRES NON RÉSIDANTS.

Son Altesse Sérénissime l'abbé prince Lucien Bonaparte, aujourd'hui cardinal.

L'abbé Liabeuf, chapelain de S. M. l'Empereur.

M. le vicomte de Caumont, membre de l'Institut de France, président de la Société des antiquaires de Normandie.

M. Didron aîné, membre du Comité historique des arts et monuments.

M. l'abbé René Choyer, directeur des travaux de sculpture religieuse du diocèse d'Angers.

M. Emile Thibaud, peintre sur verre.

R. P. Arthur Martin, de la Compagnie de Jésus.

Ce qu'il importe de constater ici, c'est que depuis la date du 18 mars 1853, la Commission partage avec Mgr l'Evêque la responsabilité de toutes les mesures prises. C'est avec elle que M. Crozatier devait dès lors s'entendre; il avait des amis dans son sein, et c'est précisément de l'un d'eux (M. Bertrand), que je tiens le fait malencontreux de l'intervention du médecin qui, au nom de sa santé, lui avait prescrit de se tenir à l'écart. Jusqu'au moment de l'installation de la Commission, il n'avait eu qu'à se louer des procédés de l'Evêque. Monseigneur, plein de bienveillance pour lui, n'avait à se plaindre que de son silence. Après avoir atten-

du près de trois ans, il était bien temps qu'il marchât avec ceux qui voudraient le suivre.

Le 18 mars 1853 ne précéda que de peu de jours l'ouverture du *Jubilé* ou *grand pardon du Puy*. Une tradition respectable assure que le même jour, vingt-cinquième de mars, fut témoin de l'Incarnation du Verbe et de la mort du Verbe incarné. Pour perpétuer le souvenir de cette coïncidence, les souverains Pontifes ont accordé à notre église, dédiée sous le vocable de l'*Annonciation*, un grand Jubilé qui revient toutes les fois que le vendredi-saint tombe le 25 mars. Au concile de Constance, en 1418, notre évêque, Elie de Lestrange, appuyé du témoignage de trois membres du sacré Collége : Pierre d'Ailly, qui avait été son prédécesseur sur le siége du Puy, le cardinal de Viviers et Amédée de Saluces, évêque de Valence et doyen du chapitre du Puy, représenta au Pape Martin V que le sanctuaire du Puy était en possession de ce Jubilé *depuis un temps immémorial*, et obtint la confirmation de ce privilége, qui fut étendu depuis par les souverains Pontifes, en ce sens qu'au lieu de durer un seul jour, ce qui amena plusieurs fois des accidents regrettables, le Jubilé dure une semaine entière (Bulle de Grégoire XV datée du 24 décembre 1621). Depuis la Révolution, les Papes ont renouvelé cette concession et le Jubilé s'est célébré, en 1842 et en 1853, avec un concours très-consolant et des fruits de salut extraordinaires. Il faut lire la relation du

Jubilé de Notre-Dame du Puy en 1853 par M. le chanoine Coupe, pour se convaincre de la puissante vitalité de la foi dans nos montagnes. L'Evêque se sentit fortement encouragé par ce concours, et la Commission, nommée sous d'aussi favorables auspices, dut s'inspirer elle-même de ces sentiments de foi et de piété, qui, pendant le Jubilé, s'affirmaient si haut et avec une si touchante unanimité. Le R. P. Laurent, provincial des Capucins, prêcha le Jubilé avec un grand succès, et rendit dès lors et plus tard encore, en diverses circonstances, des services importants à l'œuvre de *Notre-Dame de France.*

CHAPITRE V

Premiers travaux de la Commission. — Concours.

Convoquée le 18 mars 1853 et présidée par l'Evêque, la Commission a entendu le rapport présenté par M. d'Amécourt, ingénieur, au nom de la *Sous-Commission d'architecture*, sur la solidité de la base destinée à porter la statue sur le rocher. Sa conclusion fut que, malgré de nombreuses fissures, dues vraisemblablement à l'explosion de la mine, ou à l'extraction des matières calcaires sur lesquelles le rocher repose, Corneille offre une plate-forme supérieure assez solide pour ne laisser place à aucune crainte sérieuse, grâce à la nature compacte de la roche, à la direction générale des fissures qui plongent vers l'intérieur, à leur peu de profondeur, et surtout grâce à un contre-fort naturel qui contre-butte merveilleusement la place réservée à porter la statue. Cette place disponible serait une ellipse dont le grand axe aurait 12ᵐ, et le petit 6ᵐ,50, ce qui laisse entre le piédestal et les bords du rocher les moins saillants, un espace de 1ᵐ,50.

Dans sa *Description géognostique des environs du Puy,* M. Bertrand avait dit (p. 112 et 113) : « C'est à la direction verticale de leurs fissures et à la solidité de leurs brèches que Corneille et les rochers de Cheyrac doivent leur conservation... Chaque masse de brèche actuellement existante porte en elle-même ou dans la nature du sol sur lequel elle repose le principe de sa conservation »

Quand on considère le rocher des côtés du nord et du nord-ouest, il apparaît comme une masse aussi compacte que solidement plantée, sans altération, sans fissure, s'élevant verticalement de la base au sommet, et susceptible de porter un poids quelconque. Du côté du midi, l'action des vents, l'infiltration des eaux, les coups de mine imprudemment employés à d'autres époques pour l'extraction de la pierre ont amené des dégradations qui peuvent trouver leur remède dans le monument lui-même et les travaux d'art qu'il rend nécessaires. Nous verrons plus tard la solidité du rocher remise en question, soumise à une expertise nouvelle et la question résolue par la plus haute autorité administrative, comme elle l'avait été six ans auparavant par la Sous-Commision d'architecture.

La *Sous-Commission des-arts* formula sa pensée sur le type à choisir, par l'organe du P. Ducis. Il établit que le type le plus constamment employé dès les premiers âges de l'Eglise, était celui qui représentait la Vierge-Mère avec l'Emmanuel, son

Fils. La Commission jugea que la pensée traditionnelle pouvait s'unir, dans le monument projeté, à l'expression du glorieux privilége de l'Immaculée-Conception. La Vierge, debout, portant les emblèmes de la dignité royale, présenterait à son divin Enfant la ville à bénir, et l'un et l'autre seraient portés sur un nuage, d'où sortirait le serpent infernal foulé aux pieds par Marie. Sur toutes ces questions d'art et d'archéologie, les PP. Arthur Martin et Charles Cahier furent consultés. L'un et l'autre avaient habité Vals; l'un et l'autre devaient rendre à l'œuvre des services plus importants.

La question d'un concours à établir afin d'obtenir le type le meilleur fut proposée et résolue affirmativement; un programme, énonçant les conditions auxquelles les artistes devaient conformer leur œuvre, devait être tracé; le type à réaliser devait exprimer tout à la fois cette triple prérogative de Marie : sa qualité de Mère de Dieu, son titre de Reine et son privilége de Vierge immaculée dans sa conception. Marie devait présenter la ville du Puy à son divin Fils empressé de la bénir. Les projets devaient s'harmoniser avec les formes du rocher et présenter des faces ou des profils nobles et gracieux. Un prix de la valeur de 3,000 fr. serait accordé à l'auteur du projet qui obtiendrait la préférence. Toutefois, ce prix ne serait remis qu'après l'exécution par ce même artiste du modèle définitif devant servir immédiatement de type pour le grand modèle

destiné à la fonderie. Un second prix de 500 fr. devait être donné à l'auteur du projet qui approcherait le plus du premier. Des indemnités de 100 fr. chacune devaient être accordées aux cinq meilleures esquisses qui viendraient à la suite.

Les projets destinés au concours devront consister en une statuette, de 30 centimètres au moins de hauteur, adressée franc de port à Mgr l'Evêque avant l'expiration d'une date, qui fut fixée plus tard au 1er octobre 1853. Sur le rapport de la Sous-Commission des arts, la Commission jugera le concours. Les dimensions du monument furent arrêtées, après quelques épreuves faites à l'aide de charpentes et de toiles peintes assujéties à un grand mât. Le chiffre de 15 mètres, proposé par le P. Ducis, fut accepté.

Dans la réunion qui suivit (25 mai 1853), une épreuve du programme du concours fut soumise à la Commission et adoptée. Elle était accompagnée d'une vue de la ville, due au talent de M. Vibert et du plan coté du rocher de Corneille, dressé par MM. les ingénieurs. Le point de vue était placé au milieu du Breuil.

Monseigneur se déclara prêt à annoncer, par une lettre pastorale à son clergé et aux fidèles de son diocèse, la souscription ouverte dans chaque paroisse par les soins de MM. les curés, et proposa d'adjoindre à la Commission le receveur général du département (M. de Marpon).

La nomination d'une Commission mettait M. Cro-

zatier en demeure de s'entendre avec elle, ce qui était plus difficile assurément que de s'entendre avec l'Evêque seul. Quant au concours ouvert par cette même Commission, il soumettait au droit commun notre célèbre artiste, et l'obligeait à renoncer à ses idées, à ses plans, pour se conformer aux exigences du programme. Portera-t-il jusque-là l'abnégation personnelle? Nous le verrons bientôt.

CHAPITRE VI

Mandement de l'Evêque. — Discours du Préfet au Conseil général. — Jugement du Concours. — M. Bonnassieux élu à l'unanimité.

Le concours de l'Evêque, du Maire et du Préfet était nécessaire au succès de l'entreprise. Ce concert fut parfait dès l'origine. Pour en juger, on n'a qu'à mettre en parallèle l'instruction pastorale du Pontife et le discours du Préfet au Conseil général; l'un et l'autre parlaient un même langage. Le mandement que Monseigneur avait promis à la Commission de publier parut le 16 juillet 1853, fête de Notre-Dame du Mont-Carmel (1). Il engageait de plus en plus la responsabilité de l'Evêque vis-à-vis du diocèse entier, tandis que le concours compromettait moralement la Commission vis-à-vis de tous les artistes de l'Europe. Il reproduisait, dans un style tout épiscopal, la plupart des considérations que le P. Ducis avait présentées dans son mémoire. Encouragé par le concours des pèlerins et par

(1) Non le 16 janvier 1853, comme le dit M. Mandet.

toutes les démonstrations de foi et de piété qui avaient signalé le Jubilé de 1853, le Pontife ému s'écriait :

« Maintenant vous nous avez donné la mesure de votre zèle et de votre amour pour la Vierge du Mont *Anis;* aussi venons-nous sans crainte et sans hésitation vous inviter à lui ériger sur le sommet de Corneille une statue qui, par ses proportions grandioses, le choix de la matière et la perfection du travail, soit en même temps digne de vous et digne de la glorieuse Reine du Ciel qu'elle doit représenter. La place qu'elle occupera semble vraiment préparée depuis des siècles à cette fin par la Providence. A l'image de la Mère de Dieu il fallait un pareil piédestal. Du haut de la vieille roche qui domine la cathédrale et la ville, Marie étendra sa protection sur tout ce diocèse comme du haut du Ciel elle l'étend sur le monde entier.....

» La statue projetée, à raison de sa situation, l'une des plus heureuses qu'on puisse rencontrer, à raison des proportions colossales que sa position même commande, ne saurait demeurer confondue avec aucune autre; elle sera nécessairement et toujours citée au premier rang parmi les monuments les plus remarquables de la piété catholique envers l'auguste Marie; elle sera l'un des plus dignes ornements de la France et de l'Europe chrétienne, et pendant que sa vue seule et son souvenir inviteront les âmes pieuses à rendre à la

glorieuse Vierge des hommages plus fréquents et de plus ferventes prières, elle éveillera l'attention des autres fidèles et ne manquera pas d'exciter et de raffermir dans leur cœur la confiance et la foi...

» L'art ne se glorifiera pas moins que la religion de cette noble entreprise; car où trouver dans l'univers entier un ouvrage de la statuaire qui réunisse comme celui-ci autant de conditions avantageuses? Non, tout le monde devra l'avouer, nulle statue aussi colossale, figurant un plus beau sujet, ne posera jamais sur un piédestal aussi naturel, aussi solide, aussi élevé, devant un amphithéâtre aussi pittoresque. Heureux l'artiste qui sera honoré de cette belle mission!... Heureuse la cité, heureux le pays qui aura l'honneur de posséder un si remarquable monument! Auprès de celle ci la plupart des autres statues les plus célèbres, sans en excepter celles de la place Vendôme et de la Bastille, ne seront que des miniatures. La *Vierge* déjà colossale de Fourvières, *Pierre-le-Grand* de Saint-Pétersbourg, la *Bavière* de Munich, et même, à plusieurs égards, le gigantesque *Saint-Charles* d'Arona devront lui céder le pas...

» La peinture, la gravure, la photographie, la sculpture, la poésie, l'histoire et tous les arts célébreront, reproduiront, propageront au loin le renom et l'image de Notre-Dame du Puy-sur-Corneille... Le curieux lui-même et l'étranger opulent

qui visitent la France ne pourront se dispenser de venir lui payer le tribut de leur admiration... De là, pour notre ville épiscopale et pour tous nos chers diocésains, une source nouvelle de richesse et de vie...

» Embellie déjà par le voisinage des antiques châteaux de Polignac et d'Espaly, où fut proclamé Charles VII, avant que l'héroïne qui sauva la France vînt recevoir de ses mains le drapeau victorieux et l'épée libératrice; admirablement accompagnée par l'élégant obélisque de Saint-Michel et le sanctuaire aérien que fit construire à la cime, au Xe siècle, l'évêque Godescalk, notre prédécesseur de glorieuse mémoire, la roche volcanique de Corneille n'aura plus à craindre les ravages de la sape, ni les ébranlements de la mine, ni l'action lentement destructive des eaux. Alors l'auréole étincelante qui va ceindre le front de la Vierge sera pour la ville et les alentours un radieux fanal, un phare magnifique qui réjouira, chaque jour de solennité, les heureux citoyens, et que salueront de loin avec allégresse le voyageur et l'habitant des montagnes. La foudre menaçante sera écartée loin de nous par l'influence naturelle de ce majestueux conducteur et bien plus encore par l'action morale et surnaturelle de ce palladium céleste. Ainsi, sous plus d'un rapport, la sécurité du Puy sera garantie et ses agréments multipliés, tandis que sa piété

sera édifiée, et que son industrie, son commerce et sa prospérité matérielle prendront des accroissements nouveaux, conformément à la parole de l'Esprit de vérité : *La piété est utile à tout...*

» Et si autrefois le sanctuaire angélique a procuré à vos ancêtres l'honneur et la satisfaction de voir accourir à la sainte montagne des souverains Pontifes, des empereurs, quinze de nos rois, un grand nombre de princes étrangers, les plus grandes illustrations dont s'honorèrent la France et la religion, lorqu'ils venaient courber devant Notre-Dame, en signe d'hommage et de dépendance, un front brillant de gloire, une tête consacrée par l'onction sainte, rehaussée par la tiare et le diadème, pensez-vous que le nouveau monument, si digne de l'attention universelle, ne contribuera pas puissamment à rendre à notre sanctuaire sa gloire antique et sa célébrité, avec tous les avantages qui en furent la conséquence ?... »

En vérité, quand on relit ces belles paroles écrites en 1853, et qu'on les confronte avec la réalité présente sous nos yeux, on ne peut s'empêcher d'admirer cet esprit prophétique qui lit si distinctement dans l'avenir, comme aussi ce cœur grand et vraiment épiscopal qui embrasse tous les intérêts et se sacrifie pour y pourvoir.

La conclusion pratique du mandement était un appel pressant à la générosité du clergé et des

fidèles. Une souscription était ouverte au secrétariat de l'évêché et au presbytère de tous les curés du diocèse. L'article 6 du mandement disait : « Nous nous proposons de faire dans notre cathédrale une fondation de services religieux pour les souscripteurs de l'Œuvre dont il s'agit. » L'article 7 accordait quarante jours d'indulgences à tous les fidèles du diocèse, chaque fois qu'ils feraient eux-mêmes ou qu'ils solliciteraient des autres une aumône ou une prière, ou qu'ils contribueraient en quelque manière que ce fût à l'avancement et au succès de cette Œuvre. — Plus tard le souverain Pontife accorda à tous les fidèles du monde une indulgence de cent jours aux mêmes conditions. Une note du mandement autorisait MM. les curés à recevoir les dons en nature. « Pour nous récompenser », disait l'Evêque, « le Seigneur nous donnera, selon sa promesse et à la demande de Marie, le centuple en ce monde, et dans le ciel une cité, un temple, une auréole qui survivront de toute la durée de l'éternité à tout ce qu'il y a sur la terre de granit, d'airain et d'or. »

Pendant que le ministre de Dieu parlait ainsi à ses bien-aimés diocésains, M. de Chèvremont, préfet de la Haute-Loire, présidait le Conseil général ; et, dans son rapport, s'exprimait en ces termes, qui méritent bien de trouver ici leur place :

« Une statue colossale de la Vierge doit se dresser bientôt sur le rocher de Corneille. Elle indiquera

de loin aux pèlerins que l'antique métropole du Velay a conservé intact le dépôt des traditions pieuses, qui firent de l'église de Notre-Dame du Puy au moyen-âge un des lieux les plus chers à la dévotion des fidèles, et que se plurent à visiter les plus illustres personnages et quelques-uns même d'entre nos anciens souverains.

» Votre concours est assuré à l'érection de ce monument qui fera honneur à la piété et au patriotisme de ceux qui en ont conçu l'idée, de même qu'au dévouement et au caractère du vénérable Prélat qui aura su en préparer et en assurer l'érection...

» Au moment même où je terminais ce rapport, j'ai reçu la lettre pastorale de Mgr l'Evêque du Puy qui ouvre la souscription à laquelle je viens de faire allusion. Le moment me paraît donc venu pour le département de joindre son offrande à celle des particuliers. Je ne vous propose pas de chiffre, je désire vous réserver le mérite tout entier d'une généreuse initiative. »

Dans la séance du 25 août, M. Badon, rapporteur de la première Commission, répondait en ces termes à l'invitation de M. le Préfet :

« La première Commission, estimant que la statue colossale qui doit se dresser bientôt sur le rocher de Corneille est un monument départemental, propose de s'associer à cette Œuvre éminemment religieuse et nationale par un vote de trois mille francs pour l'érection de cette statue. »

Et le Conseil, à l'unanimité, votait une somme de 3,000 fr. payable en trois annuités, à raison de 1,000 fr. par an, en 1854, 1855 et 1856.

Pendant que le Préfet et le Conseil général manifestaient ainsi leurs sympathies, les esquisses arrivaient en grand nombre. Paris en avait envoyé dix-sept; Naples, Bruxelles, Spire, Cologne, Strasbourg, Lyon, Marseille, Toulouse, Clermont, Rennes, plusieurs autres villes et le Puy, entre autres, étaient représentées avec honneur dans le concours. Le 17 septembre, la Commission décida que la Sous-Commission des arts chercherait un local convenable pour les exposer au public. Elle jugea qu'on ne recevrait point les esquisses non affranchies, si ce n'est celles qui viendraient des pays étrangers d'où l'on ne peut affranchir jusqu'au Puy, et que les esquisses arrivées après le terme fixé ne seraient pas reçues, à moins que leurs auteurs ne justifiassent que le délai subi était un cas de force majeure.

Cette décision prise, après la date fatale du 1er octobre, et sans chercher une excuse à ce délai dans le cas prévu de force majeure, M. Crozatier envoie son esquisse. Hélas! c'est une Vierge *assise;* sur son genou pose le divin Enfant debout, lui, et sans voile; l'attitude est molle; l'expression religieuse absente. L'esquisse est suivie d'une lettre datée du 18 octobre et adressée à Mgr de Morlhon, dont j'extrais ces lignes trop significatives : « Je dois à ma ville natale, à vous, Monseigneur, et à moi de

vous envoyer la composition de la statue de la Vierge qu'en vous quittant, sur le seuil de votre palais épiscopal, je vous promis d'exécuter pour notre rocher de Corneille. Depuis ce jour, toutes mes pensées eurent pour but d'arriver le plus honorablement possible à l'exécution de cette grande Œuvre, dont j'avais compris toute l'importance et toute la responsabilité qu'elle comportait pour vous, Monseigneur, et pour moi. »

Il expose ici sa manière de voir sur la forme et l'attitude à donner à la statue ; il ajoute qu'il ne peut faire abnégation de lui-même au point d'accepter les hasards du concours, et il termine disant : « Loin de moi la prétention de venir exciter des regrets et vous causer de nouveaux embarras; j'accepte les décrets de la Providence et vous prie, Monseigneur, de ne considérer cette composition que comme acte de fidélité à ma promesse. »

L'Evêque se hâte de répondre, et voici en quels termes : « La Commission, à qui j'ai communiqué votre lettre, s'associe à tous mes sentiments. Elle vient, par mon organe, faire appel à vos lumières et à votre patriotisme. En présence de plusieurs statues remarquables, elle n'a pas osé proclamer le vainqueur; elle a résolu de s'adjoindre des hommes d'une science reconnue et d'un incontestable talent. Votre nom a été aussitôt sur toutes les lèvres, et je me plais à ajouter qu'aucun ne pour-

rait s'y trouver à plus juste titre... Vous nous prêterez ainsi votre concours pour élever à notre auguste Patronne un monument digne d'elle. Le nom d'un des plus illustres enfants du Velay doit nécessairement s'associer à une Œuvre qui doit faire la gloire du pays. »

M. Crozatier répond (31 octobre 1853) qu'une tension trop forte au travail, après son accident, l'oblige à des soins rigoureux ; que pour faire une appréciation juste, il craindrait de rester sous l'influence de l'école à laquelle il appartient, sur les exigences de la statuaire monumentale, et en particulier sur le monument projeté dans notre ville; et que sa position, déjà si délicate, l'oblige désormais au silence et à l'oubli.

Monseigneur insiste avec amour. Il écrit (le 12 novembre) : « Laissez moi vous dire combien nous avons été péniblement affectés quand nous avons vu que vous ne pouviez pas vous rendre à notre invitation.

» J'ai compris que M. Bonnassieux est votre ami, aussi vous savez mieux que nous tout ce que son talent et son expérience offrent de garanties; mais vous, Monsieur, vous êtes l'enfant, et j'ajouterai l'honneur du Puy; aussi laissez-moi espérer que, dans une Œuvre destinée à ajouter un fleuron à la couronne de notre pays et à immortaliser tous les artistes qui y travailleront, vous ne resterez ni dans l'oubli ni dans le silence. »

Et Crozatier répond (19 novembre 1853) : « Dans cette grande question, où mon nom n'offrait pas de garantie, chacun a fait ce qu'il a pu, ce qu'il a dû.

» Mon rôle, infirmé par le doute, était fini depuis longtemps; mes lettres à Monseigneur, résumant ma pensée à cet égard, me dispensent de renouveler ici un refus dont mon pays comprendra, j'espère, la dignité. »

Une fois la Commission nommée et le concours adopté par la Commission, il est certain que l'Evêque n'a rien négligé pour ménager M. Crozatier et avoir son concours. M. Crozatier avoue lui-même que *l'Evêque a fait tout ce qu'il a dû,* mais l'état de sa santé l'oblige, plus encore que le dérangement de ses plans, à une fâcheuse abstention. M. Mandet donne à entendre qu'il a voulu concourir. *Malheureusement,* dit-il, *il souffrait, sa main alourdie ne put aller assez vite.* Il est réfuté par M. Crozatier lui-même.

Revenons à la Commission. MM. Vibert et Aymard avaient préparé l'exposition des esquisses envoyées dans la salle de la mairie, appelée *du Dôme,* que M. le Maire avait mise à leur disposition. Mgr l'Evêque et M. le Préfet se rendent avec la Commission à l'Hôtel-de-Ville, pour faire l'ouverture de cette exposition, le 4 octobre 1853. — 48 statues étaient exposées. Le nombre des statues admises à concourir s'éleva plus tard à 53.

Afin de juger avec plus de connaissance de cause, la Commission s'était adjoint les artistes dont les noms suivent :

M. de Caumont, président de la Société des antiquaires de Normandie.

M. Didron, membre du Comité historique des arts et monuments.

Le P. Arthur Martin, de la Compagnie de Jésus.

L'abbé Choyer, directeur de l'Ecole de sculpture religieuse d'Angers.

M. Crozatier, statuaire-fondeur, qui répondit par le refus motivé que nous venons de rapporter.

M. Emile Thibaud, peintre sur verre, à Clermont.

L'Evêque s'était chargé d'écrire à ces Messieurs, en leur exprimant le désir de les voir réunis au Puy le 7 novembre. M. l'abbé Choyer, le P. Arthur Martin, MM. Didron et Thibaud acceptent l'invitation épiscopale. Il est décidé qu'ils prendront par leur vote une part active aux décisions de la Commission.

Les réunions des 7 et 8 novembre seront longtemps mémorables : 14 membres de la Commission étaient présents, plus MM. Didron, Martin et Choyer. Sur la proposition du P. Martin, la Commission décide qu'elle commencera par élaguer toute composition qui lui paraîtra trop médiocre pour être soumise à un second jugement. Sur ce, 31 esquisses sont mises hors de concours. L'exécution

du jugement consistait à les enlever de l'étagère qui les portait pour les déposer sur le plancher. Une seconde élimination réduisit à huit les compositions appelées à se disputer les couronnes. Comme sept seulement devaient être couronnées, le n° 8 fut attribué à l'esquisse de M. *Badiou de la Tronchère*, un de nos compatriotes.

Ce jour-là il se produisit un incident dont il faut dire un mot. MM. Martin et Didron proposèrent de réduire la statue à des proportions ordinaires, sauf à l'élever sur une colonne de quinze à vingt mètres et à la surmonter d'une sorte de baldaquin ou d'arc triomphal. Ces savants prétendaient que l'antiquité chrétienne n'avait point rendu de culte religieux à des colosses, dont l'aspect a toujours quelque chose de disgracieux et de repoussant. Pour trancher ce différend sans discussion, la Commission se transporta sur les lieux. Un coup-d'œil lui suffit pour s'assurer que l'espace disponible était trop étroit pour permettre l'établissement de l'arc proposé. Il eut fallu en faire les côtés *pleins*, ce qui exigeait le sacrifice des deux vues latérales de la statue et réduisait l'arc lui-même à une sorte de portique sans grâce et sans utilité. La Commission repoussa donc cette idée. Mais le fait invoqué n'est-il pas contestable ? La Chaire de Saint-Pierre est portée par quatre statues colossales ; toutes les statues des principaux fondateurs d'ordre qui ornent

si bien la basilique vaticane sont colossales; les statues équestres de Charlemagne et de Constantin qui décorent le vestibule, les statues sans nombre qui peuplent les galeries établies sur le fronton de la basilique et sur la double colonnade qui conduit au pérystile sont colossales ou du moins de grandeur héroïque. La mosaïque du *Sauveur* qu'on admire dans l'antique église de Saint-Clément, celle que l'incendie a respectée à Saint-Paul, les statues des Apôtres qui ornent l'église de Latran sont colossales. L'art admet qu'une statue est belle quand elle est dans de justes proportions avec la place ou le vaisseau qu'elle décore. De plus, l'antiquité chrétienne a cru qu'il était convenable de mettre, dans la représentation des objets, la proportion qui existe entre les objets eux-mêmes; ainsi les trois personnes divines, objets du culte de *latrie*, la Vierge, objet du culte d'*hyperdulie*, les Saints, à qui le culte de *dulie* est rendu, doivent être représentés par des images d'une grandeur proportionnée à leur dignité. On peut voir cette gradation observée dans les belles fresques dont Flandrin à orné Saint-Paul de Nîmes. Du reste *Notre-Dame de France* est si bien proportionnée avec tout ce qui l'entoure, que le spectateur placé au vrai point de vue, la suppose de grandeur naturelle.

Le 8 novembre, la Commission continue et achève son travail; mais désormais elle procède

par votes secrets à ses décisions dernières. Le n° 7 est adjugé à l'esquisse de M. Lavigne; le n° 6 à l'œuvre de M. Fabisch, auteur de la Vierge en bronze doré qui surmonte le clocher de Fourvières; le n° 5 au travail de M. Ramus; le n° 4 à la statue de M. Montagny; le n° 3 à M. Cabuchet; le n° 2 à la statuette de M. Rinn, de Spire, œuvre *éminente par le sentiment religieux et virginal qu'elle respire, la noble simplicité de la composition, la majesté de la pose, l'ensemble des lignes*, ainsi que s'exprime le procès-verbal de la séance. On peut voir une copie de cette esquisse dans la chapelle des sœurs de Saint-Vincent-de-Paul d'Aubusson. Enfin le premier prix, hors ligne, fut décerné par d'unanimes suffrages à M. Bonnassieux, grand prix de Rome, aujourd'hui membre de l'Institut et du Conseil supérieur de l'école des beaux-arts, décoré par Pie IX et par l'Empereur, renommé surtout comme sculpteur chrétien. Avant d'avoir concouru pour *Notre-Dame de France*, il avait refusé, sous Louis-Philippe, de faire une statue de Voltaire. Il s'était fait remarquer par sa statue de *Jeanne Hachette*, par celle de *David allant à la rencontre de Goliath*, qui valut à l'auteur la médaille d'or de première classe. Il avait sculpté la *Vierge-Mère* pour Feurs, sa patrie; la *Vierge Immaculée* pour Ainay (Lyon); le groupe en bronze du *Baptême du Christ* pour la place Saint-Jean de la même ville; *Notre-Dame de Boulogne;*

Notre-Dame de Grâce pour Saint-Nizier; *Notre-Dame de Bon-Accueil* pour Tarare. C'est sa statue de la *Méditation,* exposée en 1855 et acquise par l'Empereur, qui lui a valu la décoration. Le procès-verbal décrit son œuvre avec une grande vérité en ces termes :

Composition hors ligne par l'originalité de l'invention, le charme, l'élégance et la noblesse de la disposition, l'heureuse alliance de l'élégance antique et de l'idée chrétienne, l'expression de la pensée religieuse !

Ces quelques mots du compte-rendu, rédigé par M. Urbe, signalent très-bien le vrai mérite de cette grande composition. L'Enfant-Dieu est d'une beauté ravissante ; son bras levé pour bénir dessine sur l'azur du ciel une silhouette des plus heureuses; l'autre bras étendu sur le cou de sa Mère, tandis que la main caressante de la Mère supporte son pied, traduisent de la manière la plus gracieuse leur mutuel amour. La figure de l'auguste Marie respire la pureté de la Vierge et la dignité de la Mère de Dieu. Elle se montre Mère des hommes, en leur présentant son Fils. La couronne d'étoiles sur l'ondoyante chevelure, le manteau soyeux, parsemé de fleurs et de pierres précieuses, sont des symboles disposés avec une rare distinction. La démarche de celle qui écrase de son pied virginal la tête du serpent est en même temps légère, ferme, hardie, royale. Il y a perfection dans

les détails et harmonie dans l'ensemble, grâce et dignité, symbolisme irréprochable, beauté antique transfigurée par le sens chrétien.

Toutefois, la Commission voulut que certaines modifications fussent apportées à l'Œuvre de son lauréat. La chevelure de la Vierge dut être moins développée et plus adhérente au corps; une chaussure légère dut protéger la plante des pieds, sans en dissimuler la forme. Quelques autres modifications relatives à la physionomie de l'ensemble durent être débattues avec l'auteur dès qu'il serait présent.

Dans la réunion qui suivit (3 décembre 1853) et à laquelle M. Bonnassieux prit part, les dimensions de la statue furent fixées à 16 mètres, et l'élévation du modèle moyen à 2. C'était préparer un travail assez difficile au constructeur du grand modèle chargé d'amplifier toutes les dimensions dans la proportion de 8 à 1. Un rapport très-remarquable fut rédigé par M. Urbe, notre secrétaire, et, au nom de la Commission, adressé à l'Evêque. — Il racontait d'une manière sommaire les travaux accomplis jusque-là et appréciait avec autant de sagacité que d'impartialité les mérites divers des œuvres présentées. Ce rapport, qui fait le plus grand honneur au talent de l'écrivain et au goût de l'artiste, fut publié dans la *Haute-Loire* du 5 et du 12 mars 1854.

CHAPITRE VII

Question financière. — Sa difficulté. — Divers expédients vainement imaginés pour la résoudre.

Cependant le mandement, et surtout l'exemple de l'Evêque, avaient donné une vive impulsion à la souscription. Le Pape avait félicité et encouragé notre Pontife (Bref du 24 mars 1854). Le clergé s'était inspiré de la générosité de son chef; cent mille francs avaient été souscrits; mais le concours avait amené au Puy des connaisseurs, qui, s'étayant sur diverses expériences, étaient venus nous dire : Pour transformer l'esquisse de Bonnassieux en une statue en bronze de 16 mètres, solidement plantée sur le rocher, il faut un million, il faut quinze cent mille francs, deux millions, etc. — Nous n'avions, d'après eux, que le dixième des ressources nécessaires, en comptant la souscription de l'Evêque et des principaux dignitaires du clergé aussi élevée qu'elle pouvait l'être, la souscription de la municipalité, et celle du Conseil général.

Après avoir attiré sur nous par la solennité du

concours l'attention de toute l'Europe, fallait-il éprouver devant elle la confusion du constructeur imprudent qui ne peut achever l'édifice entrepris? *qui cœpit ædificare et non potuit consummare?* Bien souvent le généreux Evêque et ses conseils éprouvèrent ces angoisses qui donnent le frisson aux plus déterminés.

Divers expédients furent imaginés pour résoudre cette difficulté longtemps menaçante. On proposa de profiter du concours attiré par le Jubilé de 1853 pour faire une quête, à laquelle personne ne se serait dérobé. La statue colossale aurait été peinte sur bois, et cette grande figure aurait été placée à la naissance de l'escalier de la Cathédrale; à droite et à gauche, des ecclésiastiques en surplis ou des quêteuses auraient reçu l'offrande des fidèles. — Monseigneur craignit d'importuner ces bons pèlerins, pauvres la plupart, et l'on se contenta de faire quelques quêtes à l'entrée de l'église. L'idée d'une statue en zinc fut proposée par le directeur des mines et fonderies de zinc, dites de la *Vieille Montagne*. Deux devis furent présentés à la Commission le 24 février 1854. L'un évaluait la dépense de la statue coulée en zinc à 182,000 fr., l'autre à 448,387 fr. Mais la question du zinc en fit naître une autre: Quel poids donner à la statue pour qu'elle résiste à l'action du vent? — Pour résoudre cette dernière, l'autorité du général Morin, directeur du Conservatoire des arts et

métiers, fut invoquée par le P. Ducis. Une autre idée fut soulevée dans la Commission, le 5 mai 1854 : celle d'une loterie, au capital de douze cent mille billets à un franc, dont 25,000 seraient employés en lots. Plusieurs loteries de ce genre avaient été autorisées. La Commission émit le vœu que l'Evêque demandât l'autorisation. Monseigneur la sollicita par l'entremise du Préfet. Ce calcul ne fut pas heureux. Le Préfet est le gardien des lois qui prohibent les loteries. Ce n'est point à lui à demander une dispense, fût-elle parfaitement motivée. L'Evêque eût obtenu l'autorisation d'emblée, s'il l'eût demandée directement; M. Amédée Gabourd, chef de bureau au ministère de l'intérieur, m'en a donné l'assurance. Deux fois M. de Chevremont n'obtint de M. Billault qu'un refus. Après ce double refus, suivi de près d'une disgrâce, il ne fallait plus penser à la loterie. Pour consoler l'Evêque, l'Empereur le fit chevalier de la Légion-d'Honneur. La Commission dut se consoler en voyant échouer la plupart de ces loteries. Qu'on demande à Montpellier des nouvelles de la loterie de Saint-Roch; à Toulouse, de la loterie pour la cathédrale. Une des loteries dont on a vanté le succès, a été celle de Roc-Amadour : elle a réalisé 81,000 fr. de bénéfice net, mais parce que c'est la Commission ou la loterie elle-même qui a gagné le gros lot de 60,000 fr.; si cette chance ne se fût pas réalisée, tout le profit eût été de 21,000 fr.

Un autre moyen fut également proposé sans plus de succès. Il consistait à faire exécuter par M. Bonnassieux le grand modèle, et à obtenir qu'il fût placé dans un quartier réservé de l'*Exposition* qui allait s'ouvrir à Paris. La rétribution exigée des visiteurs aurait fourni des fonds, qu'on supposait devoir être considérables. Par malheur, M. Bonnassieux ne pensait pas pouvoir se charger de l'exécution de ce grand modèle, même pour une somme de cent mille francs. Pour le construire, il demandait au ministre un local dans l'île des Cygnes; en attendant sa réponse, il achevait les deux exemplaires du modèle moyen qu'on lui avait demandés. Quand ils furent envoyés (1), l'Evêque lui fit cadeau de l'un d'eux, et plaça l'autre dans le cloître de l'évêché. Peut-être, après l'avoir couvert d'or ou d'argent par la galvanoplastie, pourrait-on l'exposer avec avantage pour la piété dans la Cathédrale elle-même. Les pèlerins seraient heureux de vénérer à loisir dans la basilique la belle image qu'ils ont admirée sur le rocher voisin.

Pendant que la question financière menaçait de rendre inutiles nos efforts et nos sacrifices, deux circonstances favorables se présentèrent :

La première ne paraissait pas avoir une grande importance. Un fondeur de Givors, mû par une pensée religieuse, exécuta dans ses ateliers une

(1) Ils lui ont été payés 2,400 francs.

grande statue de la *Vierge Immaculée;* elle fut placée sur les hauteurs qui dominent l'entrée de Givors, du côté de Vienne. Encouragé par le succès de ce travail, l'habile contre-maitre de ce fondeur, M. Fournier, faisait parvenir à M. l'Archiprêtre de la Cathédrale des propositions dont la Commission fut informée par M. Eynac, dans sa réunion du 17 octobre. Le moment d'y adhérer n'était pas encore venu.

L'autre circonstance était le mouvement religieux produit partout par la grande question de la Conception-Immaculée de la Mère de Dieu. Cette vérité allait recevoir du Pontife bien-aimé de Marie la sanction si longtemps attendue. Par son Encyclique du 2 février 1849, Pie IX avait consulté l'épiscopat ; l'épiscopat lui avait répondu dans le sens le plus favorable. Une décision était demandée à l'organe infaillible de l'Eglise. La bulle *Ineffabilis* allait être promulguée, et, selon la prophétie et le vœu du Saint-Père, elle devait procurer la gloire de Dieu, l'honneur de Marie et le bien de l'Eglise universelle. Pour cette affirmation souveraine, prononcée *ex Cathedra Petri,* le Pape désira se voir entouré d'un grand nombre d'Evêques ; et ceux dont l'Eglise est dédiée à la Vierge Immaculée semblaient invités avant tous les autres à l'assister dans cette grande solennité.

L'Evêque du *Puy-Notre-Dame* avait donc sa place marquée tout près du Pontife suprême, prédestiné

à définir une vérité de tout temps chère à notre Eglise. Il convoqua MM. les Curés qui insistèrent fortement, M. Eynac surtout, pour qu'il se rendît à Rome. Il pouvait obtenir de Pie IX des indulgences pour ceux qui nous aideraient dans notre entreprise. Peut-être même, parmi les nombreux Prélats réunis à Rome, en trouverait-il qui s'estimeraient heureux de lui donner leur souscription. Monseigneur annonça donc son prochain départ.

Le mouvement religieux qui se faisait à Rome venait fort à propos donner une impulsion inattendue à notre entreprise. Pour établir un lien indissoluble entre notre monument et la proclamation du dogme de l'Immaculée-Conception, il était utile et opportun de faire coïncider la pose de la première pierre du piédestal avec la cérémonie du Vatican. M. Thomas-Bresson, président de la congrégation des hommes, pria Monseigneur d'accorder l'autorisation nécessaire. Il l'obtint, et M. l'Archiprêtre de la Cathédrale se chargea volontiers de tous les apprêts de la cérémonie. En toute occurrence, nos congrégations de la Sainte-Vierge se sont montrées prêtes à seconder de leur influence et de leurs sacrifices les œuvres tendant à honorer leur céleste Patronne.

CHAPITRE VIII

Pose et bénédiction de la première pierre du piédestal. — 8 et 10 décembre 1854.

On jugera peut-être que c'était une témérité que de poser déjà la première pierre du piédestal. A la fin de 1854, nous avions un modèle *moyen* qui s'élaborait chez M. Bonnassieux, une souscription qui n'avait pas franchi les limites du diocèse et atteignait à peine cent vingt mille francs; nous n'avions rien à attendre ni d'une loterie, ni du concours de M. Crozatier, ni de l'exposition du grand modèle de notre sculpteur, ni de l'exposition du modèle moyen pour laquelle l'Evêque fit à Paris d'inutiles démarches... Ce fut alors qu'un secours providentiel nous fut donné. Les trois cent mille petits enfants que les bons Frères des *Ecoles chrétiennes* élèvent en France s'offrirent à faire eux-mêmes les frais du piédestal. C'était la souscription nationale qui commençait par tout ce qu'elle peut avoir de plus gracieux. Voici le fait dans son aimable simplicité. Il rappelle ces légendes qui ont valu à notre Cathédrale le nom d'*église angélique*.

Sur la demande du très-cher Frère *Paulinus*, visiteur au Puy, le très-honoré Frère Philippe, dans une circulaire communiquée à toutes les maisons de France, fit connaître le projet de Mgr de Morlhon, engagea ses religieux à y concourir et même à y faire contribuer leurs élèves. On lira avec intérêt cette circulaire, la première en date et la plus fructueuse. Nous renverrons les autres aux *Pièces justificatives*.

« Paris, 13 novembre 1858.

» Mes très-chers Frères.

» Il faut avoir une grande confiance en votre générosité pour oser solliciter de vous et de vos chers élèves de nouveaux secours dans un temps aussi calamiteux et après tant de sacrifices que vous vous êtes imposés, et même tout récemment... Cependant le motif nous enhardit, car il s'agit de Marie, de la gloire de Marie!!!

» Mgr le digne Evêque du Puy nous a demandé si nos chers Frères, si leurs nombreux élèves ne seraient pas portés à contribuer, non pas suivant leurs moyens qui sont bien petits, mais selon leur bonne volonté qui est immense, à l'érection d'une statue de 16 mètres de hauteur, représentant notre bonne Mère, et qui doit être placée sur le rocher de Corneille pour de là protéger

non-seulement le vaste horizon qui de ce point se présente à la vue, mais encore toute la France.

» Connaissant parfaitement vos dispositions à cet égard, je n'ai pas hésité à répondre que vous feriez quelque chose, que vous feriez même beaucoup, et que vos chers élèves vous imiteraient, qu'ils se feraient un plaisir de sacrifier une partie des petites étrennes qu'ils recevront au renouvellement de l'année.

» Je ne me serai pas trompé, M. T.-C. F.; j'ai ce doux espoir, et bientôt j'aurai l'insigne honneur d'aller moi-même déposer aux pieds de Marie le tribut de notre dévotion envers elle. Ces sacrifices seront, nous en sommes assurés, un moyen efficace d'obtenir pour nous tous, pour vos élèves et leurs parents, et même pour toute la France, la protection de Celle qu'on n'a jamais invoquée en vain.

» Je suis avec une tendre affection, en Jésus, Marie, Joseph,

» Mes très-chers Frères,

» Votre tout dévoué serviteur,

» PHILIPPE. »

L'excellent Frère Philippe ne s'était pas trompé sur les dispositions généreuses de ses Frères et de ses élèves; et, quelques mois après l'envoi de cette circulaire, il venait lui-même déposer aux pieds

de l'autel de Notre-Dame une somme de *quinze mille francs*. Il exprima le désir que cet argent fût employé à la construction du piédestal et qu'une inscription, gravée sur le monument, fît savoir que les trois cent mille élèves de ses écoles avaient tenu à grand honneur de faire eux-mêmes les frais du piédestal. Ainsi *Notre-Dame de France* est-elle portée sur son trône pacifique par l'amour de ses enfants. Inutile de dire que Monseigneur s'empressa de donner son assentiment à de si justes demandes. Il alla plus loin, et permit aux bons Frères d'établir leur noviciat près de l'église de *Saint-Pierre-des-Carmes,* ce qui avait paru jusque-là susciter une concurrence peu favorable à l'Institution diocésaine des Frères, connus sous le nom de l'*Instruction chrétienne* ou de *Paradis*. Ainsi la ville a-t-elle gagné une maison religieuse de plus, pendant que notre entreprise obtenait un précieux encouragement.

Chargé des prédications du Jubilé accordé par Sa Sainteté en 1854, dans l'intention d'attirer les lumières de l'Esprit-Saint sur l'acte pontifical du 8 décembre, je prêchai pendant l'Avent dans les quatre paroisses, pour les disposer aux solennités du 8 et du 10 décembre. Le 8, à dix heures du matin, par les soins de M. l'archiprêtre de *Notre-Dame,* un bloc considérable, extrait des carrières de Blavozy, était hissé sur la plate-forme du rocher, nivelée par M. l'ingénieur Ponton

d'Amécourt. Cette pierre fut taillée et disposée de manière à recevoir à l'intérieur un parchemin et des médailles commémoratives. Le 8 décembre était un vendredi; pour que la bénédiction de cette pierre se fît avec plus de solennité, elle fut renvoyée au dimanche 10, jour choisi par Sa Sainteté pour faire de la consécration de la basilique de Saint-Paul, le monument de la définition prononcée le 8. Ce jour-là, après les vêpres, deux cérémonies eurent lieu simultanément au Puy. La Commission convoquée par M. l'Archiprêtre, au nom de l'Evêque, monta, avec M. le Préfet et M. le Maire, au sommet du rocher, précédée des représentants des corps de métiers portant leurs grands drapeaux, et suivie d'un nombreux clergé. L'esplanade et l'escalier furent bientôt couverts d'une multitude de personnes que la rigueur de la saison n'arrêtait pas. Alors M. l'archiprêtre, s'inspirant des circonstances du temps et du lieu, revendiqua pour la ville et le diocèse de Marie l'honneur de posséder un monument destiné à représenter d'une manière sensible le dogme défini de l'Immaculée-Conception... Il exprima le vœu que les échos de nos montagnes portassent à l'Evêque absent la nouvelle des fêtes qui, de la cime du mont Anis, répondaient au Vatican. Il annonça que la pierre sur laquelle allait se répandre la bénédiction de l'Eglise ne serait pas longtemps une *pierre d'attente*. Qu'on verait bientôt apparaître au-dessus

d'elle cette Reine majestueuse, que saint Jean nous montre dans le ciel *revêtue du soleil* et *couronnée de douze étoiles*. « Volontiers », ajoutait-il, « verrions-nous des eaux abondantes jaillissant à ses pieds, comme pour nous dire que Marie est la source des grâces et des lumières célestes. » Puis racontant les prodiges que nos pères avaient obtenus de la protection de Marie, en temps de guerre, en temps de peste, il annonçait que l'image vénérée de la Mère de Dieu serait pour la ville et le diocèse une égide puissante. « Ce rocher », disait-il, « nos aïeux, voulant le préserver de toute atteinte, l'avaient mis sous la protection d'un serment, nous, mieux inspirés encore, nous en confions la garde à la puissante Reine des Cieux. »

Le pieux orateur faisait allusion au serment que l'Evêque, le jour de sa prise de possession, devait prêter autrefois, entre les mains du chapitre, de respecter et de faire respecter l'intégrité du rocher. Il était historien fidèle quand il rappelait les merveilles par lesquelles Notre-Dame du Puy a manifesté constamment la puissance de son intercession; il était prophète, quand il annonçait que des sources abondantes jailliraient bientôt des pieds de la statue colossale, pour nous *rappeler que Marie est la source des grâces et des lumières célestes*. Sa prophétie a même été dépassée par l'événement, car aujourd'hui, pendant que le pèlerin, arrivé à 100 mètres au-dessus du seuil

de l'Hôtel-de-Ville, commence à gravir l'escalier qui le conduit au sommet du rocher, il est tout surpris de contempler à cette hauteur deux magnifiques jets d'eau superposés, qui font briller constamment l'arc-en-ciel sous les pieds de Notre-Dame de France, et répandent dans toute la ville la fraîcheur et la salubrité.

Cependant la pierre était bénite et recevait dans ses flancs un parchemin portant ce qui suit :

« L'an 1854, et le 10 décembre, au Puy-en-Velay, durant le saint temps du Jubilé ;

» Tandis que le monde catholique, attendant avec un religieux respect la décision du souverain Pontife sur le dogme le l'Immaculée-Conception de la Très-Sainte Vierge, s'associait par de pieuses démonstrations aux solennités mémorables accomplies dans la capitale de la chrétienté ;

» Pie IX étant pape ;

» Mgr. J.-A.-V. de Morlhon étant évêque du Puy ;

» Par ordre dudit Evêque, présentement assistant à Rome aux assemblées de Prélats convoqués de toute la catholicité ;

» Pendant qu'une procession solennelle du clergé des quatre paroisses, après avoir parcouru la ville pavoisée d'oriflammes et ornée de guirlandes, stationnait aux pieds de la croix *de la Mission*, sur le boulevard Saint-Laurent, en vue du rocher de Corneille ;

» Le P. Nampon, membre de la Compagnie de Jésus, ayant adressé une pieuse exhortation à la foule;

» Après plusieurs décharges d'artillerie;

» Et en présence de M. Alexandre de Chevremont, préfet de la Haute-Loire, de M. Alphonse Badon, maire de la ville du Puy, des membres de la Commission nommée par Monseigneur pour l'exécution du monument de Corneille et de plusieurs autres personnes, notamment les représentants des corps de métiers portant leurs bannières;

» La première pierre du piédestal de la statue qui doit être élevée en l'honneur de la Très-Sainte Vierge immaculée a été posée, scellée et bénite, suivant le rituel, avec toutes les cérémonies prescrites,

» Aux lieu et place de Mgr l'Evêque absent, comme il a été dit, par M. Péala, archiprêtre du chapitre et curé de Notre-Dame, assisté d'un nombreux clergé.

» Fait au Puy-en-Velay, sur ledit rocher de Corneille, les jour, mois et an que dessus. »

Pendant que la pierre était bénite, la ville entière était réunie au lieu le mieux choisi pour contempler ce spectacle. Les quatre paroisses s'étaient donné rendez-vous sur l'escalier de la Cathédrale; là s'était organisée une procession composée de toutes les écoles, de toutes les confréries, de toutes les fabriques, de tous les clergés. Bien que le

sol fût couvert de neige, l'affluence était telle que le boulevard Saint-Laurent en parut tout couvert, quand la multitude, grossie par un bon nombre de curieux, vint se presser autour d'une estrade adossée contre le piedestal de la croix de Mission.

De là il était facile de suivre les mouvements qui s'opéraient sur la cime du rocher. Dès que l'immense procession se fut groupée avec ordre, je lui adressai ces paroles d'exhortation dont fait mention le parchemin scellé dans la première pierre. Ces paroles, suivies d'une notice sur l'état de l'Œuvre à cette époque, furent imprimées dans le temps. Il suffira d'en donner ici quelques extraits.

Après avoir décrit les circonstances et comparé la fête dont j'étais témoin aux transports de joie qui éclatèrent à Ephèse, quand l'Eglise y définit la maternité divine de Marie, j'ajoutai : « Mais des chants, des inscriptions, des chiffres ne suffisent pas à votre amour. A la gloire de l'Immaculée-Conception vous voulez, habitants du Puy, ériger un monument plus durable, plus digne de Marie et de la cité qu'elle protège....

» D'autres villes dressent des statues à des généraux, à des hommes d'Etat, à des poëtes : vous, mieux inspirés, vous voulez élever, sur la cime des monts et par-delà les nues, l'image en bronze de Marie conçue sans péché.

» En perpétuelle mémoire de la fête du 8 décembre, aujourd'hui Pie IX consacre la basilique de Saint-

Paul. Vous, vous posez la première pierre d'un monument moins riche, mais dont la nature a fait les principaux frais, et qui dira d'une manière plus explicite aux siècles à venir : *Marie a été conçue sans péché !*

» Ah ! vous êtes les dignes enfants de ceux qui élevèrent au pied de Corneille le dôme angélique et le clocher pyramidal de Notre-Dame..., qui jetèrent sur l'escarpement de la montague les vastes nefs de notre basilique..., qui dressèrent sur le rocher d'Aiguilhe le sanctuaire aérien de Saint-Michel...

» Le Vicaire de Jésus-Christ avait demandé à notre Evêque, si longtemps son suffragant immédiat : « Que pensent les fidèles du Puy de Marie et de sa Conception-Immaculée ? » — Vous avez voulu que votre réponse fût solennelle et mémorable entre toutes... ; qu'elle fût digne de Marie, de vos ancêtres et de vous... ; qu'elle fût coulée en bronze, qu'elle dominât les nuages, qu'elle défiât les efforts du temps, qu'elle parlât un langage clair, intelligible à tous et retentissant à dix lieues à la ronde !

» Au cœur de la France... sur un piédestal plus élevé que la plus haute des pyramides... en présence de l'amphithéâtre le plus pittoresque... dans les proportions les plus colossales, et pour perpétuer les plus précieux souvenirs, vous voulez consacrer un chef-d'œuvre de l'art chrétien (Bon-

nassieux vous l'a fourni) à la gloire de Celle qui est le chef-d'œuvre de la création.

» Digne et noble pensée qui intéresse vivement tous les amis du pays, qui passionne l'artiste, qui réjouit le chrétien, et que Pie IX approuve, loue, encourage et bénit. Elle a été accueillie avec enthousiasme, elle sera exécutée avec un zèle généreux et persévérant, elle ne rencontrera nulle part de cœur pusillanime ni de main resserrée par l'égoïsme ou l'indifférence.

» Ah ! si toute la France, si toute l'Europe, si la chrétienté tout entière pouvait comprendre notre pensée, apprécier la beauté de notre site, l'à-propos des circonstances, l'exigence des souvenirs que nous fournit notre histoire, comme les Pontifes et les empereurs, les rois et les reines, comme nos généraux de France et d'Angleterre, qui savent si bien s'emparer du bronze ennemi, comme nos soldats et leurs mères, comme toutes ces villes que la contagion désole s'empresseraient de s'unir à nous pour rendre de plus en plus splendide ce monument destiné à la gloire de *Notre-Dame de France !* »

Après cette allocution fréquemment interrompue par ces cris : *Vive Notre-Dame !* le prédicateur annonça qu'en vertu des pouvoirs conférés par le souverain Pontife aux missionnaires de la Compagnie de Jésus, il allait donner la bénédiction papale à la double assistance : celle qui se pressait

autour de la croix et celle qu'on voyait au loin sur le rocher.

Puis la procession se remit en marche, tandis que le cortége qui avait accompagné le digne Archiprêtre redescendait du rocher pour aller la rejoindre.

Après avoir parcouru son itinéraire à travers la ville recueillie et élégamment ornée, la procession regagna la cathédrale, où fut donné un Salut solennel à une multitude très-compacte, heureuse d'acclamer dans ses chants, sans aucun péril d'erreur, *Marie conçue sans péché,* et de saluer, quoique de loin, Notre-Dame de France ! La ville entière était dans la joie ; elle s'était parée de ses plus beaux atours ; sur tout le parcours de la procession et même dans les rues que la procession n'avait pas à traverser, il y avait des guirlandes, des drapeaux, des oriflammes, des inscriptions à la gloire de la Vierge Immaculée. Le soir il y eut illumination générale, avec des feux de joie, et des flammes de bengale sur le rocher de Corneille, sur le rocher de Saint-Michel et sur toutes les hauteurs voisines. Le F. Paulinus, qui s'était chargé de l'illumination du rocher, voulut couronner la fête en lançant un ballon. Cette fête fut le digne prélude de celles qui furent célébrées le 10 juin 1856, jour du couronnement de Notre-Dame du Puy, et le 12 septembre 1860, jour de la bénédiction de la statue de

Notre-Dame de France. Les jours suivants (11, 12 et 13 décembre) les enfants de toutes les écoles vinrent successivement à la Cathédrale se consacrer à Marie conçue sans péché et lui présenter leur petite offrande. Chaque école était représentée par un orateur; et l'Institution des *muets* sut s'exprimer avec une telle élòquence de gestes qu'elle produisit sur l'auditoire une émotion plus vive encore et plus profonde que la parole.

CHAPITRE IX.

Mort de M. Crozatier. — L'Abbé-Prince Lucien Bonaparte nommé Commissaire de l'Œuvre. — Premier prospectus de la souscription nationale. — Souscription de S. M. l'Empereur. — Congrès scientifique du Puy.

O Vierge! c'est ainsi que la France t'honore!
Dans tes temples sacrés qu'un saint zèle décore
C'est peu de notre or répandu.
Pour que l'offrande enfin soit digne de ta gloire,
La France à son secours appelle la victoire,
Et la victoire a répondu.

« Les voilà, Vierge immaculée!
Ont dit nos valeureux soldats,
Ces canons qui, dans la mêlée,
Vomissaient sur nous le trépas...
Contre la mitraille homicide
Ton bras nous a servi d'égide,
Et nous t'apportons en retour,
O Mère tendre et secourable,
Ce bronze, à jamais mémorable
Monument de gloire et d'amour. »

Et déjà, spectacle sublime!
Dans la fournaise au large flanc
L'airain guerrier roule et s'abîme
Encore teint de notre sang!
Le fluide embrasé bouillonne...
Bientôt la fanfare résonne,
Tout n'est que joie et saint transport,
Quand soudain la foule ravie
Voit naître un emblème de vie
Du métal qui donnait la mort.

Et ces mêmes soldats, qui défiaient la foudre,
Qu'on voyait au combat, noirs de sang et de poudre
Sous le feu meurtrier s'avancer sans pâlir,
O Vierge! t'apportant aujourd'hui leur hommage,
Devant ce bronze, ton image,
S'agenouillent pour te bénir.

Léon VALÉRY.

Juste deux mois après la pose de la première pierre de notre monument, M. Crozatier mourait

à Paris, le 8 février 1855, assisté par M. l'abbé Gory, membre de la Sous-Commission de Paris, et muni des Sacrements de l'Eglise. Par son testament, il léguait à la ville du Puy : 1° une somme de 200,000 fr. affectée à la construction de la fontaine monumentale qu'on admire sur la place du Breuil et qui a contraint la ville à faire arriver les eaux de Vourzac dans un château-d'eau placé sous les pieds de Notre-Dame de France; 2° une somme de 100,000 fr. destinée à la construction d'un nouveau musée; 3° une somme de 40,000 fr. dont les revenus servent à entretenir à Paris un élève des écoles de la ville du Puy, chez lequel ont été reconnues des dispositions excellentes pour la peinture, la sculpture ou l'architecture; et enfin une somme de 8,000 fr. pour la fondation de quatre lits à l'hospice. Ainsi s'est-il montré l'*ami* et le *bienfaiteur* de son pays. L'Eglise, qui ne sépare pas ses intérets de ceux de l'humanité, temoigna pour sa mémoire reconnaissance et respect. Notre-Dame n'aura pas oublié qu'il eut pour l'accroissement de son culte des intentions généreuses.

Cependant M. Crozatier laissait entière la difficulté financière qui se dressait toujours menaçante devant nous. Il n'y avait plus qu'un seul moyen : celui que nous indiquait l'exemple des trois cent mille élèves des Frères des Ecoles chrétiennes. Il fallait faire sortir la souscription des limites de la contrée, et, de diocésaine qu'elle était, la rendre

nationale; il fallait obtenir du concours de la nation que notre statue fût le monument élevé par la France entière en mémoire de la proclamation du dogme de l'Immaculée-Conception et faire retentir en tous lieux cet appel au secours, prononcé, le 10 décembre, du haut du piédestal de la croix. C'était un moyen héroïque, devant donner à notre monument une valeur hors ligne, mais l'exécution en était difficile. Depuis que Rome avait parlé, tous les diocèses élevaient à l'envi des monuments à la gloire de l'Immaculée-Conception. Au midi de la province, la municipalité de Béziers dressait une statue à la Vierge sans tache; Marseille renouvelait de fond en comble son sanctuaire de Notre-Dame-de-la-Garde; Lyon agrandissait sa chapelle de Fourvières et la couronnait d'une statue en bronze doré; Lille travaillait à sa basilique de Notre-Dame de-la-Treille; Roc-Amadour et Agen restauraient leur pèlerinage; Notre-Dame de Genève se construisait à l'aide d'offrandes recueillies surtout en France; Rennes, Avignon, Montauban, Orange, Boulogne-sur-mer, Bordeaux, etc., érigeaient des statues; Notre-Dame de la Salette, Notre-Dame de Lourdes se dressaient sur la cime des Alpes et aux pieds des Pyrénées; Notre-Dame d'Afrique sur les sommets qui dominent Alger. Les rédacteurs du *Rosier de Marie* ouvraient une souscription dans le but de construire à Paris une église monumentale en l'honneur de l'Immaculée-Conception, etc., etc..

Or, chacun de ces projets semblait contrarier notre entreprise en lui opposant des rivalités fâcheuses. Combien de fois nos prédicateurs, rencontrant dans leurs courses l'Evêque d'Alger quêtant pour Notre-Dame d'Afrique, ont dû s'éclipser au plus tôt devant Sa Grandeur. Et puis surgirent les embarras financiers et la détresse du Saint-Siége, avec la pressante nécessité d'y pourvoir. Comment demander de l'argent pour une statue quand le père de la famille chrétienne en manque?

Notre-Dame se chargea de résoudre elle-même ces difficultés, voire même de les transformer en moyens de succès. Voici qu'en 1855 la station quadragésimale de Saint-Louis-des-Français, à Rome, m'est dévolue. Mgr de Morlhon, qui n'avait rien demandé à Rome en 1854, sentit qu'il était temps d'appeler du secours, surtout de ce côté-là; il dit donc à son humble serviteur empressé de porter ses commissions au Saint-Père : « Tâchez d'obtenir de Mgr Level un sermon de charité pour notre Œuvre à Saint-Louis. » Cette faveur fut accordée sans difficulté. L'ambassadrice (Madame de Rayneval) et la duchesse de Salviati Borghèse acceptèrent les fonctions de quêteuses; le prédicateur réussit à intéresser à Notre-Dame de France quelques Cardinaux, comme Leurs Eminences Franzoni, Corsi, Altieri, etc., Mgr La Croix, le prince Torlonia, etc., qui me fit remettre cent écus romains. Bref, je rapportai de cette quête près de 3,000 francs.

Mais je fis à Rome une connaissance plus précieuse encore. Un de mes auditeurs les plus assidus à Saint-Louis était Son Altesse Sérénissime l'Abbé-Prince Lucien, qui devait prochainement venir à Paris pour y séjourner. J'allai le voir le 21 avril, je lui exposai notre œuvre, je l'engageai à placer sous le patronage de Marie son voyage et son séjour en France, en donnant à notre entreprise et sa protection et son concours. Plein d'une humilité sincère, mais d'une piété plus grande encore et d'un dévouement sans bornes *à la Mère de miséricorde,* le jeune diacre s'excusa d'abord, mais finit par promettre sa coopération. Le titre de Commissaire non-résidant lui fut immédiatement conféré par Mgr de Morlhon.

Peu de temps après, Son Altesse se rendit à Paris, et ne cessa de se montrer Commissaire actif et dévoué de *Notre-Dame de France*. Prévenir en notre faveur l'Empereur et son gouvernement, nous gagner les sympathies des plus hauts personnages de la Cour et de plusieurs Evêques, obtenir l'exécution des promesses qui nous furent faites plus tard, tels furent les fruits précieux de sa coopération. La correspondance du Prince est pleine de l'expression de sa sollicitude. Le 11 octobre, il propose une *très-belle et très-bonne acquisition* pour la Commission parisienne de Notre-Dame de France. Il expose les démarches qu'il a faites pour obtenir les canons promis. « Du reste », dit-il,

« nous pouvons être certains que l'Empereur se souviendra de nous. — »

Et le 26 janvier 1859 : « Je suis heureux des bonnes nouvelles que vous me donnez au sujet du monument si cher consacré aux gloires de notre Mère l'Immaculée Vierge Marie, et je vous prie de ne pas m'oublier dans vos prières à cette miséricordieuse Reine du ciel. »

Et le 21 juillet de la même année : « Les détails que vous me donnez sur le monument de Notre-Dame de France m'inspirent le plus vif intérêt. »

Mais suivons la marche des événements. Désormais nous avons à Paris et à Rome un patron aussi puissant que dévoué. Pour ouvrir une souscription, nulle autorisation n'était nécessaire. Pour l'annoncer à la France, il fallait un *prospectus*. Il parut en grand format, portant en tête la vue du Puy et celle de la *Vierge* de Bonnassieux, sous la date du 8 septembre 1855, fête de la Nativité de la Sainte Vierge.

Après avoir exposé le but de l'Œuvre et ses débuts, il disait : « Il ne saurait convenir à un monu-
» ment pareil de rester l'œuvre d'une petite ville
» et d'un diocèse pauvre. Le rocher de Corneille est
» au centre de la France et c'est, sans contredit, le
» plus beau piédestal que la France puisse fournir à
» une statue colossale de Marie. Notre-Dame du Puy

» porte à l'étranger le nom de *Notre-Dame de France* » et S. Léon IX a dit de son sanctuaire que nulle » part, en France, Marie ne recevait plus *de vé-* » *nération et d'amour*. Le concours pour la statue » et le Congrès scientifique de cette année appellent » sur le site du Puy l'attention des savants et des ar- » tistes de toute l'Europe, qui seront jaloux d'ajouter » à ce panorama, déjà si pittoresque, son plus bel » ornement. Et la France ne saurait oublier, dans » cette occasion, qu'elle est consacrée à la Mère de » Dieu; qu'elle a montré toujours le plus grand zèle » pour la gloire de sa Conception sans tache; qu'elle » a reçu de tout temps des faveurs signalées » de Notre-Dame du Puy. Les villes de Limoges, » de Toulouse, de Bordeaux, de Lyon, etc., ont ap- » pendu leurs *ex-voto* aux murs de son sanctuaire; » l'île de Ré dans l'Océan, le comté de Bigorre dans » les Pyrénées, lui payaient un tribut annuel; » l'Eglise d'Amiens avait une confrérie qui portait » son nom. Quinze de nos rois sont venus lui ren- » dre hommage; et sur le théâtre d'une de ces vic- » toires qui ont arraché la France à l'invasion » étrangère, on voit encore aujourd'hui une cha- » pelle *à Notre-Dame du Puy*. Charles VII lui dut » Jeanne d'Arc, Louis XI un héritier, et Louis XIII » disait d'elle : « L'une des églises de mon » royaume en laquelle j'ai plus grand amour et » singulière dévotion est l'église de Notre-Dame » du Puy, où j'ai aperçu qu'à l'intercession de

» Notre-Dame Dieu m'a fait les plus grandes
» grâces. »

» La statue de Notre-Dame-du-Puy-sur-Corneille
» sera donc un monument élevé par la France
» entière. Sa Majesté l'Empereur a trouvé cette
» idée digne de Marie, de la France et de lui, et
» sa haute protection est acquise, son généreux
» concours assuré à notre souscription devenue
» nationale. Son Altesse Sérénissime Monseigneur
» le Prince-Abbé Lucien Bonaparte s'honore du
» titre de membre de la Commission du monu-
» ment....

» Tous ceux qui aiment Marie et sont heureux
» de pouvoir graver sur le bronze leur acte de foi à
» son Immaculée-Conception; tous ceux qui aiment
» la France et désirent appeler sur elle la protec-
» tion de Notre-Dame-des-Victoires; tous ceux qui
» aiment cette vaillante armée qui combat, pro-
» tégée par la médaille de Marie et abritée par sa
» bannière; tous ceux qui aiment les beaux-arts et
» tiennent à les voir multiplier leurs chefs-d'œuvre,
» s'empresseront d'ajouter leurs noms aux noms
» illustres qui figurent déjà sur les registres de la
» souscription nationale. »

Monseigneur avait déjà fait part de son projet à Sa Majesté l'Empereur, qui l'avait encouragé; maintenant que le suffrage de la France entière allait être demandé, que le *prospectus* annonçant les dispositions favorables du Chef de l'Etat était

imprimé, que l'Abbé Lucien, cousin de l'Empereur, était Commissaire, le moment était venu de demander à Sa Majesté sa souscription.

L'heure était solennelle : notre armée était en Crimée, où le siége de Sébastopol se prolongeait outre mesure. Pélissier avait succédé à Canrobert, qui avait remplacé Saint-Arnaud. L'emprunt proposé pour faire face aux frais de la guerre avait été dix fois couvert ; le choléra décimait nos populations du midi ; l'Impératrice était enceinte de six mois ; enfin l'Abbé Lucien était à Paris, s'estimant très-honoré, comme il le disait lui-même, d'exercer ses fonctions de diacre auprès de notre Evêque, en lui rendant tous les services qui seraient jugés utiles à son projet, et surtout en l'accompagnant dans sa visite à l'Empereur.

Monseigneur arrive à Paris ; il demande une audience qui lui est assignée pour le 5 septembre (1), à Saint-Cloud, à une heure. Averti la veille au soir, Monseigneur ne fait prévenir Son Altesse que le lendemain matin, et son messager trouve l'Abbé Lucien déjà sorti. A midi, Sa Grandeur et moi nous arrivons à l'hôtel du Prince qui n'est pas rentré. Je fais de vaines instances pour obtenir que Monseigneur attende celui qui, mieux que personne, peut et doit patronner son Œuvre auprès

(1) M. Mandet place cette audience le 18 décembre 1855. C'est une erreur de copiste ou de prote, car il ajoute : « Deux jours après cette promesse, nos armées victorieuses en assurent la réalisation prochaine. »

de Sa Majesté. Craignant de manquer d'exactitude au rendez-vous, l'Evêque part pour Saint-Cloud, sans autre compagnon que son serviteur très-humble, chargé de porter les prospectus et le registre, sur lequel l'Empereur, nous l'espérons bien, daignera écrire son nom.

Arrivés au château, nous dûmes attendre une heure trois quarts; et ce délai nous fit plus vivement regretter le calcul trop prudent qui nous empêchait de nous présenter, accompagnés de notre introducteur naturel. L'Empereur reçut Mgr de Morlhon avec une bonhomie pleine de cordialité. Il commença par s'informer de l'état des récoltes dans le département de la Haute-Loire, car la saison était mauvaise. L'Evêque, ayant répondu à toutes ces questions, lui demanda la permission de lui lire une note précisant l'objet de sa requête. Voici cette note, qui provoqua plus d'une fois le sourire approbateur de Sa Majesté :

« Sire,

» Il y a six mois, j'ai eu l'honneur de vous entretenir du monument que nous exécutons sur le rocher de Corneille, à la gloire de Notre-Dame de France.

» Comme moyen d'exécution, Votre Majesté a goûté celui qui lui réussit si bien : une sorte d'appel au peuple par la voie d'une souscription nationale.

» Je viens aujourd'hui vous prier d'inscrire votre nom en tête de nos listes; je viens demander à l'auguste Chef de la nation très-chrétienne, que Louis XIII a consacrée à Marie, de l'or et du bronze...

» De l'or... et s'il vous en manque, vous pouvez en emprunter, Sire, car vous avez du crédit...

» Du bronze... car Notre-Dame-des-Victoires vous en a déjà donné beaucoup, et s'apprête à vous en donner bientôt davantage. Des canons pris sur les Russes transformés en statue colossale de Notre-Dame de France, ce doit être une des merveilles de votre règne qui allie si bien à la gloire des armes tous les progrès industriels, artistiques et religieux qui sont l'œuvre de la paix.

» Notre Œuvre, Sire, est éminemment catholique, française et populaire : *catholique*, car c'est une profession de foi à la Conception-Immaculée de la Mère de Dieu, que Pie IX a pu définir, grâce à la paix dont à Rome vous l'avez fait jouir;

» *Française*, car c'est au cœur de la France, qu'à l'aide d'une souscription surtout française, nous élevons une statue *à Notre-Dame de France*. C'est comme un vœu de la France à Marie pour obtenir par la victoire la paix et à l'Impératrice l'accomplissement de ses désirs intimes qui sont ceux de la nation...;

» *Populaire*, car, jusqu'à ce jour, 140,000 francs nous ont été donnés, et surtout par le peuple.

Les trois cent mille enfants des Ecoles chrétiennes ont fourni 15,000 francs pour le piédestal. Les Sœurs de Charité doivent demander leur obole à toutes les petites filles qu'elles élèvent. Tous nos montagnards donnent volontiers pour cette statue qu'ils veulent faire si haute, si haute, disent-ils, qu'on la voie de tous les confins du département... Et le fruit de cette Œuvre sera de ramener à notre antique sanctuaire le concours des pèlerins et de faire la fortune d'une contrée montagneuse, que sa position rend des plus pittoresques, mais des plus délaissées.

» A tous ces titres, l'Œuvre, dont Monseigneur Lucien a bien voulu être Commissaire, doit ravir toutes vos sympathies et celles de votre auguste épouse ; et nous serons consolés du refus d'autorisation d'une loterie par une double souscription en rapport l'une et l'autre avec la grandeur de notre projet.

» A votre souscription, Sire, daignez ajouter l'ordre que le métal nous soit fourni par l'Etat, et ce beau monument, dignement exécuté, ira redire aux plus lointaines générations et la gloire de Marie et celle du règne de Napoléon III.

» Paris 5 septembre. »

L'Empereur répondit en souriant : « Mais c'est une pièce d'éloquence que vous me lisez là ?..... » Et aussitôt, pour établir sa souscription dans une juste proportion avec nos besoins, il s'informa du chiffre total de la dépense que devait entraîner le monument. Il put voir que, sur ce point important, nous n'étions point encore fixés. N'importe, après avoir jeté un coup-d'œil sur le prospectus, sur la vue du Puy, sur l'esquisse de Bonnassieux qu'il trouva fort belle, sur le nom de l'Abbé Lucien inscrit parmi les Commissaires, il écrivit lui-même sur notre grand registre : Souscription de l'Empereur pour la Vierge du Puy. 10,000 fr.
de l'Impératrice 2,000

Puis, afin d'épargner à l'Evêque la peine d'aller chercher ailleurs cet argent, il tira des tiroirs de son secrétaire une certaine quantité de billets de banque, qui, tous réunis, ne firent pas son compte. Les abandonnant étalés sur sa table, il nous laissa quelques instants seuls dans son cabinet et revint bientôt, apportant douze billets de banque de 1,000 francs que je reçus et consignai dans mon portefeuille. Puis, abordant la question de la matière de la statue que la note épiscopale avait appelée *du bronze* et du *bronze pris sur les Russes*, il fit remarquer que l'artillerie russe était en fer; sur quoi l'Evêque exprima la pensée que le fer, en cas d'émeute, n'aurait pas l'inconvénient de tenter la cupidité, et qu'ennobli par la victoire, il serait accepté avec reconnaissance.

Il n'y avait plus qu'à le prendre. L'opération ne devait pas tarder à réussir.

Dès que la souscription de l'Empereur fut complétée par celle de ses ministres, ce qui eut lieu les deux jours suivants 6 et 7 septembre, alors le 8, fête de la Nativité de la Sainte Vierge, tout était terminé. Sébastopol, avec ses arsenaux, ses citadelles et son port remplis de canons, tombait entre nos mains. Bientôt deux cent treize canons, représentant un poids de 150,000 kil. de fer et une valeur de plus de 20,000 fr., furent mis par le ministre à la disposition de Mgr l'Evêque du Puy.

L'audience avait duré trois quarts d'heure. La souscription impériale égalait celle de la municipalité; nous avions en sus la promesse que la matière nous serait fournie par l'Etat. Les journaux de Paris du 6 septembre reproduisaient l'adresse de l'Evêque à l'Empereur, et nos 36e et 41e listes de souscription, publiées par les journaux de la localité, portaient les noms de l'Empereur, de l'Impératrice, des principaux membres de la Famille impériale, des ministres, de plusieurs sénateurs et membres de l'Institut, du président général des conférences de Saint-Vincent-de-Paul, etc., etc...

Nous dirons bientôt dans quel but et comment Mgr de Morlhon institua, avant de quitter Paris, une Sous-Commission chargée de promouvoir la souscription nationale. Le vénérable curé de Saint-Sulpice M. Hamon, son digne vicaire, M. Vi-

tal Bertrand, notre concitoyen, dont la mémoire sera longtemps en bénédiction, et le baron Sérurier, ancien préfet de la Haute-Loire, se chargèrent d'être, comme le *Comité exécutif permanent*, répandant les prospectus, rédigeant les listes de souscription, les communiquant aux journaux, etc. Nous dirons aussi dans quel but fut formé le *Comité historique* destiné à écrire les fastes de *Notre-Dame de France*.

A son retour au Puy, l'Evêque trouva réuni le Congrès scientifique de France, accomplissant sa vingt-deuxième session. Dans la séance du 17 septembre, séance publique et solennelle que l'Evêque daigna présider, Monseigneur, entouré de cette pléïade de savants et d'artistes, leur fit part de son projet et de ses espérances, plus que jamais affermies, dans un discours plein de grâce et de cœur, que nous regrettons de ne pouvoir insérer ici tout entier. Nous en transcrirons au moins quelques fragments aux *Pièces justificatives*.

A cette question qu'il se proposait à lui-même : « Pourquoi l'érection de cette statue a-t-elle été réservée à notre époque ? » le Voyant d'Israël faisait cette réponse : « C'est que le ciel a voulu que le diocèse de Marie répondît le premier, par un monument des plus expressifs et des plus durables, à la voix de l'Eglise proclamant le dogme de l'Immaculée-Conception... ici... au centre de la France... au lieu même où, dans les premiers siècles de l'Eglise, Marie daigna, suivant la tradition, se montrer en

personne et demander qu'on lui élevât un sanctuaire destiné à devenir le théâtre de ses miséricordes... en face du château d'Espaly où fut proclamée la royauté de Charles VII, que l'héroïne de Vaucouleurs devait faire sacrer à Reims... à quelques pas de la chapelle aérienne où saint Michel, le patron de la France et de l'Eglise, reçoit depuis dix siècles un culte religieux. »

Puis l'Evêque exposait les difficultés de l'entreprise, que la piété généreuse de ses diocésains pouvait seule surmonter ; le dévouement de son clergé et de ses communautés religieuses ; l'institution et les travaux de la Commission formée de l'élite du clergé et de la cité, et fière de compter parmi ses membres le président même du Congrès (M. de Caumont) ; il racontait les encouragements qu'il avait reçus du Pape, de l'Abbé Lucien et enfin de l'Empereur, les heureux débuts de la souscription nationale, la merveilleuse coïncidence de la promesse de l'Empereur et de la prise de Sébastopol...

L'Evêque du Puy terminait en exhortant les membres du Congrès à prendre sous leur protection ce projet si intéressant pour la religion, pour l'art, pour la prospérité du pays, à le faire connaître dans leurs départements et à le soutenir et de leur parole et de leur influence.

La réponse du Congrès scientifique fut telle que Monseigneur pouvait la désirer. M. de Caumont déclara que les membres de la Société française présents au Puy avaient décidé de doubler le chif-

fre de la souscription déjà votée. De plus, il demanda l'autorisation de faire ouvrir par la Société française une souscription particulière dont il promettait d'être le zélateur ardent ainsi que la Société elle-même.

CHAPITRE X

Progrès de la souscription nationale. — Faits intéressants qui s'y rattachent.

> Et maintenant sur notre France,
> Dont les yeux sont tournés vers toi,
> Viens briller, gage d'espérance,
> Symbole cher à notre foi...
> Viens ! si dans l'ardente fournaise
> La valeur, la gloire française
> Ont jeté le noble métal,
> Le peuple entier a fait ton moule,
> Et c'est encor le peuple en foule
> Qui te met sur ton piédestal.
>
> Léon VALÉRY.

C'est beaucoup qu'un heureux début pour une souscription. Chacun regarde instinctivement ceux qui l'ont précédé et prend pour mesure de ses sacrifices ceux qu'il voit faire. L'Evêque du Puy sacrifiait les deux tiers de son revenu annuel. Il était impossible de se montrer plus généreux et plus désireux du succès.

La souscription ouverte par cette royale offrande a rempli une centaine de listes, dont la première date du 28 août 1853 ; la centième n'est pas encore publiée. Le chiffre total des sommes souscrites

s'élève à 327,284 fr. 66 c.; mais il faut ajouter à cette somme les interêts de l'argent placé, le produit de certaines publications vendues au profit de l'Œuvre et du péage imposé aux visiteurs de Corneille, les premières quêtes faites sous l'influence du discours de l'abbé Combalot, etc. On peut donc élever le chiffre des sommes perçues jusqu'à ce jour à 415,000 fr.

Non-seulement les journaux de la localité, la *Haute-Loire* et l'*Annonciateur*, ont publié les listes de souscription, mais encore trois grands journaux de Paris, l'*Univers*, l'*Ami de la Religion*, l'*Union*, plus la *Semaine religieuse* et le *Messager de la charité*. M. le baron Sérurier a fait d'inutiles démarches pour qu'elles fussent publiées par le *Moniteur*. L'Œuvre doit une grande reconnaissance à tous les directeurs de journaux, qui ont bien voulu l'aider de leur influence avec un désintéressement parfait.

Après Mgr de Morlhon, on voit figurer sur les listes MM. les Grands-Vicaires (500 fr.), MM. les Chanoines (300 fr.), MM. les Curés (200 fr.), MM. les Desservants et Aumôniers (100 fr.), MM. les Vicaires (50 fr.), le Conseil municipal (12,000 fr.), le Conseil général (3,000 fr.). On voit à ces débuts un élan plein d'ardeur et d'unanimité, qui répond dignement à la généreuse initiative de l'Evêque, et il faut dire que plusieurs Curés et Vicaires, surtout dans la ville épiscopale, ne se contentèrent pas de la

souscription que la généralité de leurs collègues s'imposait de plein gré : ils y ajoutèrent des sommes considérables.

Les communautés religieuses de la ville et du diocèse ne restèrent pas en arrière du clergé séculier. On connaît la riche et intéressante souscription des Frères des Ecoles chrétiennes et de leurs nombreux élèves. Nos Frères du Puy ou de *Paradis*, appelés légalement *Frères de l'Instruction chrétienne,* ne se montrèrent pas moins généreux. Le grand séminaire, si heureusement placé aux pieds de Notre-Dame de France, nous donna une belle offrande collective, plusieurs offrandes individuelles et un concours constant. L'histoire du culte de Marie dans toutes nos provinces publiée sous ce titre : *Notre-Dame de France,* la collection des documents relatifs à l'Immaculée-Conception, offerte partie à Notre-Dame du Puy, partie à Pie IX, nous sont venues de la pieuse société de Saint-Sulpice, formée par les exemples de M. Olier à une tendre dévotion envers Notre-Dame du Puy. Les petits séminaires de la Chartreuse et de Monistrol rivalisèrent de zèle. Les RR. PP. Jésuites nous fournirent, avec la souscription de Vals, de leurs trois provinciaux et de leurs divers colléges, la coopération laborieuse du P. Ducis et du P. Nampon, Commissaires de l'Œuvre ; celle du P. de Ravignan, du P. Arthur Martin et du P. Cahier, membres de la Commission de Paris ; celle des PP. Bach et Piérart,

crivent individuellement, tiennent à offrir leur hommage collectif. Le président général des conférences de Saint-Vincent-de-Paul consent à recevoir des souscriptions dans ses bureaux. Le président des conférences de Toulouse communique aux autres présidents qui dépendent de lui une circulaire qui résume très-bien l'historique de l'Œuvre et la recommande chaudement.

L'université ne veut pas rester étrangère à un monument élevé à la gloire de Marie Immaculée. Elle n'a pas oublié que l'ancienne université de Paris s'engageait par serment à défendre le privilége de l'Immaculée-Conception. M. Fortoul avait fait espérer à Monseigneur la souscription de tous les lycées de France. Il fallut se contenter de beaucoup moins. Les fonctionnaires et élèves des lycées, colléges et écoles primaires de la Haute-Loire, du Puy-de-Dôme, de l'Allier, du Cantal, de la Creuse et de la Corrèze envoyèrent à Notre-Dame de France près de 2,500 francs. Le lycée de Grenoble, le collége de Brioude souscrivirent avec le même empressement. La Société française pour la conservation des monuments et son président, M. de Caumont, tinrent toutes les promesses qu'ils nous avaient faites et allèrent au-delà.

Plusieurs particuliers couvrent sous le voile de l'anonyme de riches offrandes. D'autres nous édifient en groupant leurs noms vénérés dans les listes de la *Haute-Loire* ou de l'*Univers*. Ce

sont d'abord nos magistrats, c'est notre antique noblesse, c'est notre commerce et notre industrie qui tiennent à se montrer reconnaissants envers la bienfaitrice constante de la contrée. Presque tous les Cardinaux français et plusieurs Cardinaux italiens sont inscrits sur nos registres. Les noms des maréchaux Saint-Arnaud, Canrobert, Pélissier, etc., de l'amiral Dupetit-Thouars, des généraux de la Hitte, de la Motte-Rouge, de Cotté, Couston, Pélion, etc., se pressent près des noms des sénateurs Amédée Thayer, de la Roche-Lambert, etc., de conseillers d'Etat et de membres de l'Institut.

Nulle part cependant l'empressement des populations ne revêt une couleur politique. Nos souscripteurs se trouvent parmi les chrétiens de toutes les conditions et de tous les partis. L'Evêque du Puy s'adresse à la reine d'Espagne aussi bien qu'à l'Empereur Napoléon III. Le duc de Polignac se trouve sur nos listes près de S. Exc. M. Billault, ministre de l'Intérieur. Une dame appartenant à la haute noblesse de Russie se trouvait au Puy pendant qu'on construisait le piédestal : non-seulement elle voulut souscrire, mais elle fit confectionner des habits de laine pour en couvrir les ouvriers exposés sur le rocher aux plus violents courants d'air. D'autre part, les Polonais réfugiés en France, oubliant leur pénurie, nous envoyèrent à plusieurs reprises des dons considérables. Ils nous firent remarquer que le 12 septembre, jour de la

bénédiction de notre monument, était l'anniversaire de la grande victoire de Sobieski qui sauva Vienne et la chrétienté. A côté des députés qui représentent aujourd'hui le département au Corps législatif, se trouvent ceux qui siégèrent au Palais-Bourbon sous la Restauration, sous Louis-Philippe et sous la République.

Le nom de *Notre-Dame de France*, que, d'après Vincent de Beauvais, l'Espagne donnait à Notre-Dame du Puy, ressuscite à propos. Partout il est bien venu, accueilli, fêté. Il est tout un programme. *Notre-Dame-du-Puy-sur-Corneille*, dont parle le premier prospectus, ne produisait pas à beaucoup près un pareil enthousiasme. Toutefois, nous devons en convenir, Mgr Sibour revendiqua pour Paris l'honneur de posséder *Notre-Dame de France*. Lyon, qui nous fournit un sculpteur et un fondeur, se montra, comme Paris, quelque peu jaloux du *Puy-Notre-Dame*.

Ce qu'il nous fallait surtout, c'étaient les noms de NN. SS. les Evêques en tête de nos listes : leur adhésion entraînait celle de leur Eglise ; et l'assentiment de toutes les Eglises de France, ou du moins de la plupart, faisait de notre Œuvre un *monument national* dignement baptisé du nom de *Notre-Dame de France*. Les Evêques que le diocèse du Puy a fournis à l'Eglise, Mgr de Jerphanion, archevêque d'Alby, Mgr de Charbonnel, évêque de Toronto, montrèrent en cette circons-

tance un attachement généreux à leur pays. Les Evêques fournis par le Rouergue tinrent à témoigner à Mgr de Morlhon qu'ils lui étaient particulièrement dévoués; à leur tête il est juste de placer l'Evêque de Bayonne, qui souscrivit des premiers, et pour 600 francs.

Sous l'inspiration de l'abbé James, un nouveau prospectus fut rédigé, intitulé : *Hommage à Notre-Dame de France*. Il demandait à tous les Français le *sou de Marie*, je veux dire l'obole de cinq centimes, payée une fois pour toutes, ce qui ne pouvait appauvrir personne; il disait que le *sou de Marie* servirait en même temps à élever la statue et à publier l'*Histoire de Notre-Dame de France*. Il donnait ensuite les noms des Commissaires de Paris et des écrivains qui avaient accepté l'honorable emploi d'*historiographes de Notre-Dame*. Des masses de ce prospectus furent envoyées par la poste à tous les évêchés. En même temps l'Abbé Lucien, M. James, M. Hamon, etc., se firent les apôtres de *Notre-Dame de France* auprès des Evêques qu'ils connaissaient personnellement.

Sur ce, plusieurs Prélats recommandèrent notre Œuvre, soit dans une circulaire spéciale, soit dans quelque appendice ajouté à leurs mandements, soit même daus un mandement exprès.

S. Em. le Cardinal de Bordeaux, qui plus tard éleva sur la tour Pey-Berland la statue de *Notre-Dame d'Aquitaine*, se signala par son empres-

sement à acclamer *Notre-Dame de France;* une note était annexée à son mandement du 25 janvier 1856, relatif à la mission générale qui se préparait à Bordeaux pour le carême *prochain;* cette note, que nous transcrivons aux *Pièces justificatives*, faisait appel à la piété généreuse de tous les fidèles du diocèse de Bordeaux. J'obtins l'addition suivante à cette note : « Une quête sera faite, dans toutes les églises et chapelles de Bordeaux et des villes ci-dessous nommées, *le saint jour de Pâques.* Elle sera annoncée le dimanche précédent. » Les villes désignées pour la quête, en dehors de Bordeaux, furent la Bastide, Bazas, la Sauve, Libourne, Lesparre, la Réole, Blaye, Cadillac, Pauillac, Saint-André-de-Cubzac, Castillon, Ambarès, Sainte-Foy, Toulenne.

Le Cardinal-Archevêque de Besançon, dans une circulaire à son clergé datée du 26 avril 1858, n'était pas moins pressant. Il provoquait une quête dans toutes les paroisses urbaines et rurales. Il voulait qu'on lui envoyât les noms de tous les souscripteurs, afin de pouvoir les transmettre lui-même à l'Evêque du Puy.

L'Evêque de Rodez terminait sa circulaire du 30 janvier 1856, en signalant à ses Curés *un projet pieux dont les développements avaient atteint l'importance d'une entreprise catholique et nationale... Conçu par un vénérable Prélat auquel le diocèse de Rodez se glorifie d'avoir donné nais-*

sance, ce projet a été accueilli avec un empressement tout-à-fait providentiel... Du sommet de la tour de la cathédrale de Rodez où sa statue plane dans les airs, la Vierge Immaculée semble couvrir d'une protection maternelle le projet monumental de Notre-Dame de France et sourire aux efforts qui seront faits pour seconder l'un de ses illustres enfants...

Le pieux Evêque de Mende écrit à son clergé le 14 mars 1856 : *Il n'est pas un cœur chrétien qui ne soit heureux d'offrir son obole pour la statue que tout un peuple élève à la gloire de sa Reine et de sa Mère.*

La religieuse Vendée était également appelée par ses Evêques à concourir à nos efforts. Dans son mandement pour le carême de 1858, l'Evêque de Luçon affirmait que *toute la nation s'associait avec reconnaissance et enthousiasme à l'érection d'une statue colossale et magnifique en l'honneur de la Vierge Immaculée.*

La Corse elle-même, bien que séparée du continent, s'empressa d'offrir un généreux hommage à *Notre-Dame de France.* L'Evêque d'Ajaccio publia une circulaire, datée du 16 août 1856, dont voici les passages les plus significatifs... Après avoir exposé l'Œuvre qui se propose *d'ériger à l'auguste Patronne de la nation très-chrétienne une statue monumentale sous le titre de Notre-Dame de France,* il disait : *Il s'agit d'associer à cette Œuvre*

éminemment religieuse et nationale toutes les âmes catholiques de France... Un appel a été fait dans ce but à tous les Evêques de l'Empire, et, par eux, à tous leurs diocésains. Les uns et les autres y ont répondu par une prompte et unanime adhésion.

Mais nous devons citer ici tout au long le mandement très-court, mais très-éloquent, de Mgr Thibault, évêque de Montpellier.

« Charles-Thomas Thibault... Au clergé et aux fidèles, salut et bénédiction en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

» Des hommes en possession des sympathies et de l'estime de tous ont eu la pensée, Nos Très-Chers Frères, de perpétuer au milieu de nous le souvenir de la proclamation du dogme de l'Immaculée-Conception, en élevant à Marie un monument qui fût comme un *ex-voto* de la France entière. Quand ce projet d'un hommage de piété nationale envers la Vierge Immaculée a été connu, il a été partout accueilli avec le plus religieux empressement, et la statue colossale qui doit en être la magnifique et prochaine réalisation n'est déjà plus appelée que du nom de *Notre-Dame de France*.

» C'est Notre-Dame du Puy, N. T.-C. F., qui devient ainsi la Patronne avouée de notre pays... Cette gloire était due à son sanctuaire placé au centre de la France et si vénéré d'ailleurs à toutes les époques de notre histoire religieuse. Nous autres, catholiques, nous aimons les vieilles légendes et nous

avons en grande estime ce qui se perd dans la nuit des temps. Vouée à Marie par un de ses Rois, il y a deux siècles, notre France lui devait, N. T.-C. F., cette saisissante personnification de son culte, qui se réalise aujourd'hui. Aussi l'élan vers la Vierge du Puy est-il aussi vif que général. De tous côtés, l'Œuvre de Notre-Dame de France est applaudie, et de partout lui arrivent des encouragements et des offrandes qui en assurent le complet succès. Rome elle-même vient de l'approuver et de la bénir par un bref spécial, et le Chef de l'Etat, à une souscription personnelle dont le chiffre est considérable, ajoute le don des canons de Sébastopol pour la fonte de la statue.

» Le diocèse de Montpellier ne peut pas rester étranger à une pareille démonstration. Il faut qu'on le retrouve ici ce qu'on l'a toujours vu en présence de toutes les œuvres grandes et saintes. Votre religion envers Dieu et votre piété envers Marie sont trop connues, N. T.-C. F., pour que vous ne preniez pas une large part à l'édification d'un monument qui va dire au monde catholique tout entier : *C'est ainsi qu'en France la Vierge Marie est aimée !*

» A CES CAUSES, Nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit :

» Article premier. A l'occasion du mois de mai prochain, une quête sera faite dans toutes les églises et chapelles où les exercices du mois de Marie

ont lieu, les dimanches 17 et 31 du même mois, en faveur de l'Œuvre dite de *Notre-Dame de France*.

» Art. 2. Cette quête sera annoncée les dimanches 10 et 24 mai prochain et faite, autant que possible, aux jours des dimanches ci-dessus indiqués, par MM. les Curés eux-mêmes.

» Art. 3. Le produit de cette quête sera immédiatement versé entre les mains de MM. les Curés, Doyens et Archiprêtres, pour être par eux transmis, immédiatement aussi, au secrétariat de notre évêché.

» Art. 4. Par les soins du Secrétaire général de notre évêché, il sera rendu compte du produit détaillé des deux quêtes ci-dessus ordonnées.

» Ce produit et le compte-rendu ci-dessus prescrit seront immédiatement adressés à Mgr l'Evêque du Puy, avec prière de placer d'une manière spéciale les fidèles de notre Diocèse sous le patronage auguste de *Notre-Dame de France*.

» Et sera notre présent mandement lu et publié, etc.

» Donné à Montpellier, en notre palais épiscopal, etc., le 27 avril 1857.

» † CHARLES, év. de Montpellier.

» **Par mandement** :

» BONIOL, chan., *secrét. génér*. »

Pendant que se publiaient ces précieux écrits, qui rappelaient les plus beaux jours du règne glorieux de Notre-Dame du Puy, des paquets énormes d'*Hommages à Notre-Dame de France* restaient enfouis au secrétariat de plusieurs évêchés. C'est là qu'arrivent journellement des prospectus, des catalogues, des demandes de secours, des publications de toutes sortes, dont la lecture absorberait souvent plus d'une journée. Pour exhumer ces imprimés et les mettre en circulation, il fallait d'intrépides quêteurs, habiles à commenter le prospectus et à repousser les mille fins de non-recevoir qu'on oppose constamment aux œuvres nouvelles. Ces quêteurs s'offrirent d'eux-mêmes à l'Evêque du Puy, et parmi eux doivent être mentionnés l'abbé Fayolle, alors vicaire à Saint-Laurent aujourd'hui aumônier de Notre-Dame; l'abbé Hedde, alors vicaire de la Cathédrale, aujourd'hui curé de Saint-Paulien, et l'auteur de cet écrit, constamment secondé par ses confrères, comme lui trop heureux d'avoir à remplir une si belle mission.

L'abbé Fayolle se mit en route le 27 avril 1858, se dirigeant sur la Bretagne; il recueillit l'offrande de Mgr l'Evêque de Rennes et celle de plusieurs communautés, et, avec l'autorisation de Mgr l'Evêque de Saint-Brieuc, il prêcha dans sa cathédrale et dans les principales églises de la ville épiscopale et du diocèse, ainsi qu'à Brest, à Coutances et à Rouen. Sa

mission fut trop tôt terminée, et cependant il n'eut qu'à se féliciter de l'accueil que fit à Notre-Dame de France cette Eglise de Saint-Brieuc, qui devait bientôt nous céder un de ses plus zélés dignitaires pour occuper le siége du Puy et mettre la dernière main à l'Œuvre de Mgr de Morlhon. Le Curé de la Cathédrale, qui avait fait à l'abbé Fayolle les honneurs de sa chaire, devait accompagner au Puy Mgr Le Breton en qualité de Vicaire général.

L'abbé Hedde prêcha des sermons de charité, en faveur de l'Œuvre, dans les cathédrales de Valence, de Grenoble, de Langres, de Belley, de Châlons-sur-Marne, de Bourges et de Quimper; il n'hésita pas à quêter à domicile à Saint-Etienne et ailleurs. Il obtint la souscription du cardinal Morlot, archevêque de Paris, de plusieurs Evêques et de quelques généraux et Préfets.

Le troisième prédicateur de Notre-Dame de France, qui, durant plusieurs années, par amour pour Notre-Dame et pour la ville du Puy, affronta tout ce qu'il y a de difficile et de répugnant dans l'office de quêteur, fut la *Compagnie de Jésus*. Plusieurs de ses membres ont fait à Vals leurs études théologiques, ils exercent le ministère de la prédication dans la plupart des villes de France. Ils n'avaient qu'à être encouragés par leurs Supérieurs et acceptés par NN. SS. les Evêques comme panégyristes-quêteurs de Notre-Dame : le succès d'une pareille mission était assuré. Ils furent en-

couragés (1), ils furent acceptés, ils obtinrent le succès attendu. Je vois, dans la cathédrale de Chartres (2), le P. Hacquin ; dans les chaires de Poitiers et de Limoges, le P. Peyrard, natif de Saint-Didier-la-Séauve (3) ; dans la cathédrale d'Evreux, le P. Chervaux (4) ; dans la cathédrale de Soissons, le P. Gruel.

J'ai pour ma part les cathédrales d'Alby (5), d'Angoulême (6), de Meaux (7), de Metz (8), d'Auxerre (9), de Blois (10), d'Orléans (11), d'Avignon (12), d'Aix (13), du Mans (14), de Clermont (15), de Perpignan (16), de Carcassonne (17), d'Amiens (18), de Tarbes (19), d'Aire (20), de Dax (21), de Luçon (22), de Beauvais (23).

A Paris, les églises de Saint-Thomas-d'Aquin (24), de la Magdeleine (25), de Notre-Dame-de-Lorette (26), de Saint-Sulpice (27), de Saint-Philippe-du-Roule (28), de Saint-Paul-Saint-Louis (29). Mon lot est assez heureux. S'il fallait mentionner les églises moins

(1) Le P. de Pontlevoy, supérieur de la résidence de Paris, écrivait à propos des sermons de charité qu'on lui demandait pour l'Œuvre : « Voici ce que je vois de faisable. Je puis recommander au P. Lefebvre Quimper. Il en parlera à Monseigneur, et, après la retraite de Lesneven, il pourrait donner un sermon à Brest. Le P. Hacquin, partant pour Nantes, serait chargé de Luçon. Il a un sermon spécial pour l'Œuvre. Le P. Soimié pourrait peut-être en octobre, après la neuvaine de Saint-Remi, à Reims, pousser jusqu'à Saint-Dié. »

(2) 1er février 1857. — (3) 26 avril et 7 juin 1857. — (4) 31 mai. — (5) 8 décembre 1856. — (6) 25 janvier 1857. — (7) 1er février. — (8) 2 février. — (9) 22 février. — (10) 25 mars. — (11) 13 avril. — (12) 14 avril. — (13) 15 avril. — (14) 1er juin. — (15) 7 juin. — (16) 17 septembre. — (17) 20 septembre. — (18) 8 novembre. — (19) 24 janvier 1858. — (20) 1er février. — (21) 7 février. — (22) 11 février. — (23) 7 août 1859. — (24) 31 mai 1856. — (25) 27 mai 1857. — (26) 27 mai 1857. — (27) 31 mai 1857. — (28) 2 juin 1857. — (29) 14 mai.

importantes, je ferais une énumération fastidieuse. Je me contenterai de mettre en note cette nomenclature, tout en prévenant qu'elle est fort incomplète (1).

Dieu me garde d'oublier les services importants que le R. P. Laurent, provincial des Capucins, rendit à Notre-Dame de France! Il intéressa à sa cause les clergés de Cahors, d'Aix, de Soissons, d'Albi réunis en retraite pastorale, et la paroisse de Notre-Dame de Bordeaux où il prêcha la mission.

Le P. Chaignon recueillit aussi des offrandes pour notre monument parmi les prêtres de divers diocèses.

Ce mouvement religieux dépassa nos frontières. A Gand, comme à Toulouse et ailleurs, je cherchai à faire connaître Notre-Dame de France aux conférences de Saint-Vincent-de-Paul réunies sous la présidence des Evêques de Gand et de Liége.

Après mon exposition, l'Evêque de Gand tira les conclusions suivantes :

« Messieurs, je souscris et je vous engage à souscrire pour l'Œuvre qu'on vient de vous faire connaître, car des liens intimes unissent la France à la Belgique. La France a dans nos contrées son

(1) Je trouve dans mes souvenirs ou dans mes notes Castres, Tarascon, Beaucaire, Figeac, Aurillac, Decazeville, Auzitz, Marvejols, Boleyne, Saint-Pierre-de-Boleyne, Fontenay, Rochefort, Mont-de-Marsan, Saint-Sever, Pau, Tartas, Montbrison, Issoire, Notre-Dame de Bourges, Notre-Dame du Marthuret à Riom, Moissac, Jarnac, Castelnaudary, Saint-Quentin, Tonneins, les chapelles du *Bon-Secours* et des Carmes de Bordeaux, une foule de chapelles de colléges ou de communautés.

» berceau, et nos provinces lui ont fourni ses pre-
» miers rois. Ensuite il est un proverbe qui dit :
» *Quand il tonne en France, il pleut en Belgique.*
» Nous sommes donc intéressés à savoir la France
» calme, prospère et couverte de l'égide de Marie.
» Enfin, puisque Notre-Dame de France a déjà ob-
» tenu à ses enfants la victoire de Sébastopol, ayons
» recours à elle pour obtenir aussi la victoire sur
» tous les ennemis de la religion et de la pa-
» trie. »

Le prédicateur avait manifesté l'intention d'intéresser à notre entreprise les dames françaises résidant à Gand. Mme de Hemptine, présidente des dames de charité, lui écrivit que « puisqu'il s'a-
» gissait d'une œuvre de piété envers Marie et de
» sympathie pour la France, toutes *les Dames de*
» *charité de Gand demandaient à être réputées*
» *Françaises.* » Noble procédé, expression délicate, quête abondante, tout est au mieux.

Mais passons la mer. Je vois à Rome un sergent de l'armée d'occupation qui fait une quête dans sa compagnie.

On écrit de Cayenne, sous la date du 17 septembre 1857 : « Nos transportés de l'îlot *La Mère*, qui se sont pris d'enthousiasme pour Notre-Dame de France, vous prient de remettre pour eux *soixante-trois* francs. Pour réunir cette petite somme, il leur a fallu s'imposer des privations, se priver de *tafia*. Il n'y a pas jusqu'à quinze Arabes

qui n'aient voulu faire leur offrande : ils ont apporté d'eux-mêmes chacun un sou.

Des Nègres de la Sénégambie nous ont également envoyé leur obole prélevée sur leur plus strict nécessaire.

On écrivait de Constantinople, sous la date du 13 février 1858 : « Des Arméniens et des Grecs » encore schismatiques, voire même des musul» mans, ont souscrit avec les catholiques de Cons» tantinople, pour l'érection prochaine de la statue » colossale de Notre-Dame de France sur le mont » Corneille, au Puy. Plusieurs enfants turcs ont » sacrifié volontiers, en faveur de Notre-Dame, ce » que le Sultan leur avait donné pour leurs menus » plaisirs. »

Que feront donc pour Notre-Dame de France des enfants chrétiens, catholiques, français? — Nos élèves de Saint-Joseph d'Avignon s'éprennent pour elle de l'amour le plus généreux. Un élève sacrifie sur ses menus plaisirs, à lui seul, 40 francs; avec ses camarades, près de 1,000 francs. Cet amour se communique avec son enthousiasme aux élèves de tous nos colléges.

Dans un pensionnat de jeunes filles, la Supérieure, ne comptant pas sur le sermon, avait fait faire la quête avant l'arrivée du Père quêteur. Le produit n'avait pas été considérable : *Ignoti nulla cupido.* Mais voici le prédicateur qui arrive : Notre-Dame de France apparaît dans toute sa beauté; c'est

le monument national érigé en mémoire de l'Immaculée-Conception; c'est la consécration renouvelée de la France à Marie; c'est le chef-d'œuvre de l'art chrétien et son suprême effort pour rendre sensible le chef-d'œuvre de la création... etc., etc. L'orateur, qui n'est pas au courant des circonstances, conclut en disant : *La plus jeune va faire la quête.* Alors la Supérieure fait un signe à la dépositaire de la petite somme perçue ; et celle-ci de s'avancer timidement et de présenter son offrande d'un air embarrassé, disant : *Mon révérend Père, nous avons fait la quête avant le sermon, et je viens vous en présenter le produit.* Pendant que le prédicateur accepte avec reconnaissance quelque petite monnaie enveloppée dans du papier, la plupart des jeunes demoiselles baissent les yeux ou fixent sur leur maîtresse un regard indigné, qui semble lui dire : *Vous nous faites faire une maladresse !* A peine sorties de l'église, à l'insu de leur Supérieure, elles font une seconde quête qui donne vingt fois le produit de la première; quelques semaines plus tard, elles en font une troisième plus fructueuse encore; et, par je ne sais quelle voie, l'argent traversait chaque fois *incognito* la clôture du couvent pour arriver à sa destination.

A Montbrison, les petits enfants des écoles poursuivaient le Père quêteur pour lui faire accepter leur offrande : le *sou*, quelquefois le *gros sou de Marie !*

A Angoulême, le prédicateur avait dit en finissant : *Vous donnerez dans la mesure de votre amour pour Marie.* Il y avait dans l'auditoire une petite fille de cinq ans, pleine d'intelligence et de cœur, qui dit à sa mère après le sermon : *Maman, donnez-moi de l'argent pour la quête.* — Sa mère lui donne un franc. — Alors la petite fille se met à dire tout haut et d'un air qui fit sourire notre Mère qui est au ciel : *Ah maman! j'aime la Sainte Vierge pour plus de vingt sous!*

Quelquefois le quêteur a fait une partie de sa recette en voiture, en wagon... et le conducteur de la diligence a été amené lui-même à débourser. On lit sur les listes de la souscription : *Le conducteur de la diligence de Villefort à Langogne, deux francs.*

En chemin de fer on va bien plus vite, et le pèlerin de Notre-Dame est transporté par l'*express*, le jour de Pâques 1867, à Blois; le lundi de Pâques, à Orléans; le mardi, à Avignon, qu'on ne pouvait atteindre alors qu'en passant par Paris (862 kilomètres); le mercredi, à Aix; le jeudi, à Montpellier.

En divers lieux, la quête a été demandée, obtenue, organisée par les enfants du Puy, pleins du souvenir de la patrie absente : ainsi, la comtesse de Villeneuve avait tout préparé pour la quête de Montbrison; Mme de Ribains avait organisé celle d'Orléans; Mme Pélion, celle de Clermont; l'abbé Gory, celle de Saint-Philippe-du-Roule; l'abbé Bertrand, celle de Saint-Sulpice, etc.

Une des villes qui ont accueilli avec le plus d'empressement Notre-Dame de France, c'est la bonne ville de Metz. La veille du jour fixé pour la quête (2 février 1857), le vénérable Evêque avait lui-même annoncé et recommandé la réunion du lendemain. Quand j'arrivai de Meaux, où j'avais prêché le matin, je trouvai des affiches placardées, des quêteuses désignées, tout le collége des Pères en émoi pour préparer un grand salut en musique à exécuter à la cathédrale. Le lendemain, à l'heure du sermon, la vaste cathédrale fut comble, le chapitre et le clergé de la ville entouraient l'Evêque; le collége avec ses professeurs s'y trouvait au grand complet; la quête fut très-fructueuse, et néanmoins les Enfants de Marie me firent supplier de leur adresser le lendemain une exhortation suivie d'une nouvelle quête pour l'Œuvre.

Parmi les curés les plus empressés d'accueillir et la quête et le Père Jésuite quêteur, j'aime à mettre en première ligne le vénérable curé de Saint-Sulpice, M. Hamon, et le recteur de Saint-Louis-des-Français, à Rome, Mgr Level, et l'excellent curé de Fontenay en Vendée. Ce dernier nous a appelés, fêtés, et n'a rien omis de ce qui pouvait engager ses paroissiens à donner, à donner encore, à donner toujours pour Notre-Dame de France. Que Notre-Dame de France attire sur lui et sa paroisse les plus abondantes bénédictions!

A la Magdeleine, le P. Lavigne prêchait le mois

de Marie en 1857. Son auditoire était nombreux, assidu, choisi ; mais le 27 mai, le prédicateur voulut être remplacé, attendu qu'il devait se rendre en pèlerinage à Chartres, avec les élèves de l'école de Sainte-Geneviève. Comptant bien que ce jour-là M. Hamon me remplacerait à Saint-Sulpice, où j'avais également le mois de Marie à prêcher, je m'offre au P. Lavigne pour le remplacer le 27. J'invite la marquise de Lubersac à vouloir bien être quêteuse. — *J'accepte, mon Père*, me répond-elle, *mais comme vous me prenez au dépourvu, j'accepte à condition que je quêterai deux fois.* — Encouragé par cet accueil si gracieux, je monte en chaire et je débute ainsi : *Mes frères, vous aurez ce soir le P. Lavigne de moins et une quête de plus...* Malgré la brusquerie de cet exorde, personne ne sortit; et la quête improvisée produisit plus de 1,000 francs.

Notons, en terminant, diverses manières de contribuer à notre Œuvre, que l'esprit de zèle sut suggérer à plusieurs. A Toulouse, quelques bons ouvriers, désireux de voir couler en bronze notre statue, se mirent à recueillir de vieux sous, des anneaux, des robinets, des chaudrons, des chandeliers en cuivre, etc. Ils voulaient que ce métal servît au moins à faire les têtes de la Vierge et de l'Enfant Jésus !

Les habitants de Blavozy, au nombre de quarante, signèrent une requête à l'Evêque, dans le but de lui

offrir chacun un ou plusieurs chars de pierre pour la construction du piédestal.

Une bonne dévideuse de Lyon, très-timide et très-pauvre, mais pleine de zèle et de générosité, qui a réussi, à force de quêtes et de sacrifices personnels, à relever dans cette grande ville cette multitude de statues de la Vierge ou des Saints qui décorent les carrefours et les rues (1), a voulu s'intéresser aussi à notre statue colossale. Elle nous a envoyé soixante-deux francs.

De Lyon nous avons aussi reçu la lettre suivante du notaire Berloty :

« Un de mes bons clients, qui s'intéresse vivement à l'Œuvre fondée pour l'érection de la statue de la Sainte Vierge du Puy, me charge de prendre des informations sur la situation financière de l'Œuvre, et, dans le cas où le produit des souscriptions n'aurait pas été suffisant pour tout payer, il serait très-disposé et très-heureux de contribuer pour un chiffre assez notable à cette pieuse entreprise. Auriez-vous la bonté de me donner, dès que vous le pourrez, quelques renseignements sur cet objet, afin que je puisse les mettre sous ses yeux? Ils seront accueillis de la manière la plus favorable. »

(1) M[lle] Colette Buisson doit être regardée comme la vraie fondatrice de l'œuvre appelée : *des Servantes de Marie,* approuvée par S. Em. le Cardinal de Lyon, et qui a pour but spécial de replacer les statues de la Sainte Vierge et des Saints dans les anciennes niches exposées dans les rues et les places de la ville de Lyon.

Avant que cette Société se constituât, M[lle] Buisson, s'aidant du concours

Il y a mieux encore. Un artiste d'un vrai mérite, disciple de Flandrin, M. de Vaines, qui a décoré de fresques remarquables la chapelle du grand séminaire de Blois et plusieurs églises, s'offrit à peindre également notre cathédrale érigée en Basilique. Il écrivait le 12 avril 1857 : « Je serais assurément heureux et fier de contribuer à l'ornement d'une Basilique telle que celle de Notre-Dame du Puy, et de rendre ainsi un nouvel hommage à la Très-Sainte Mère de Dieu et des hommes. » Dans

de quelques-unes de ses amies, avait réussi à relever une centaine de ces statues. Depuis 1852 jusqu'en décembre 1862, voici les recettes et les dépenses de la Société :

RECETTES.

1852	Recettes annuelles.	100f 30
1853	—	345 80
1854	—	473 85
1855	—	477 45
1856	—	342 80
1857	—	679 90
1858	—	514 55
1859	—	377 25
1860	—	367 50
1861	—	315 50
1862	—	360 70
	Total des Recettes.	4,355 60

DÉPENSES.

Vierges placées dans la ville et les faubourgs..	158
— dans diverses campagnes..	16
Statues de saint Joseph, placées dans la ville........	4
— de la Ste-Famille	3
— de saint Vinc.-de-Paul.	1
— du Christ, de grandeur naturelle...........	1
— de saint Jean-Baptiste.	1

Ces deux dernières statues ont été envoyées pour l'église de Barnave, dans le diocèse de Valence.

Plusieurs Vierges ont dû être remplacées. On les a toutes illuminées le jour de l'Immaculée-Conception.

Total des Dépenses..	4,313f »»
Reste en caisse.....	42 60
	4,355 60

Pendant le mois de mai de l'année 1862, 108 statues de la Sainte Vierge ont été couronnées par les soins des Servantes de Marie. Quelques-unes de ces statues ont été bénites solennellement par le curé de la paroisse, accompagné d'une procession nombreuse.

une lettre subséquente, il faisait remarquer qu'ayant été agréé par le ministre des cultes pour décorer la chapelle d'un séminaire dépendant de l'Etat, il avait la chance d'être également choisi pour orner de peintures notre cathédrale. Dans une note qui a suivi, il demandait des renseignements sur les dimensions de notre église. Les difficultés que Monseigneur a dû vaincre, avant de voir le succès de son Œuvre principale, et sa mort prématurée l'ont empêché de donner suite à des propositions trop avantageuses pour être abandonnées.

L'idée de M. Jammes, de demander à chaque Français le sou de Marie, n'était pas facilement exécutable. Mais la générosité des uns devait suppléer à l'abstention souvent involontaire des autres. Quelques souscriptions de simples particuliers, entre autres celle du comte de Bony, atteignirent le chiffre de 1,000 francs. M. l'abbé Petit, de Beaune, nous a fait neuf envois, dont le dernier était de 500 francs.

Nous avons reçu trois envois d'un membre de la société de Saint-Vincent-de-Paul de Sainte-Menehould. Le dernier était de près de 400 francs.

Un pharmacien du diocèse de Cahors, qui prend pour titre : *Enfant de Marie*, place un tronc dans sa pharmacie et y dépose quelques centimes, chaque fois qu'il règle un compte. Il fait mieux, et, selon ses expressions, il se fait le *mendiant de Notre-Dame de France* dans sa commune et dans

les communes voisines. Il écrit à l'Evêque : « J'ai l'honneur de mettre à votre disposition une somme de 200 francs, que, du consentement de notre respectable curé, inscrit en tête de notre souscription, j'ai eu le bonheur de recueillir, sou par sou, parmi les fidèles croyants de ma petite ville. »

En faisant parvenir à M. Alirol un second envoi de 100 francs, il écrivait : « Il ne peut pas se trouver en France un chrétien qui ne veuille contribuer à placer la Reine des cieux, notre Mère, sur ce trône sublime... Si j'étais assez heureux pour mériter d'être informé du jour exact de l'inauguration de la statue, je prendrais des mesures pour pouvoir m'y rendre et demander à Monseigneur sa sainte bénédiction pour moi et ma famille. »

Dans une de ses soirées, Mme la marquise de Latour-Maubourg cherchait à intéresser à Notre-Dame de France la générosité de plusieurs hauts personnages. Un général, aide de camp de l'Empereur, la prit à part et la pria d'accepter son offrande, mais de ne point divulguer son nom. En même temps, il lui remit un billet de 500 francs. Ce brave et pieux général était M. de Cotte, qu'on appelait le *Saint* de l'armée, qui mourut subitement la veille de la bataille de Solférino et mérita les regrets et les éloges de son Souverain. Sa mort a dégagé Mme de Latour-Maubourg de sa promesse.

Sur les listes de souscription, nous lisons les noms de plusieurs officiers supérieurs. D'autres

sont inscrits par groupes : *Des marins s'embarquant pour la Crimée. Des militaires partant pour l'Italie.*

Favorisée par des circonstances toutes providentielles, la souscription nationale a plus que triplé le chiffre de la souscription diocésaine ; elle a décuplé la valeur de notre monument, en lui donnant pour auteur la nation très-chrétienne, pour matière le fer conquis par notre armée, et pour nom impérissable et bien mérité : *Notre-Dame de France.* Elle a suffi à toutes les dépenses nécessitées par notre entreprise première, et nous a fourni des ressources pour encourager par de généreuses avances l'œuvre historique heureusement accomplie par M. Hamon, la collection volumineuse de documents relatifs à la définition du dogme de l'Immaculée-Conception offerte par l'abbé Sire à Notre-Dame du Puy et à Pie IX, pour faire les frais de la fête de la bénédiction de notre statue et de l'achat du grand tableau exécuté par M. Giraud, pour contribuer pour un cinquième aux frais du monument élevé à Mgr de Morlhon, etc., etc...

Quelques journaux lyonnais avancèrent que nous avions fait des pertes d'argent considérables. L'exacte vérité est que notre argent, toujours placé de la manière la plus sûre et la plus utile, toujours dépensé avec la plus sage économie, n'a jamais couru de dangers, et qu'il nous en reste assez pour subvenir aux quelques dépenses qui seraient encore à faire.

Le mérite en revient à l'excellent trésorier de la Commission, M. le chanoine Alirol, qui s'est donné des peines infinies pour tenir un compte exact des recettes et des dépenses, pour relever et communiquer à six ou sept journaux cent listes chargées de nombreuses souscriptions, pour faire rentrer les fonds souscrits, et tout cela avec autant de suavité que de fidélité et d'exactitude. Combien de fois n'a-t-il pas passé la bonne moitié de ses nuits à mettre ses chiffres en ligne ou à répondre aux demandes de prospectus, d'images, de renseignements que les souscripteurs et les promoteurs de l'Œuvre lui adressaient de tous côtés! Combien de fois n'a-t-il pas sacrifié son temps, ses veilles, son repos pour défendre les intérêts de l'Œuvre contre les exigences insatiables de la cupidité!

CHAPITRE XI

Mgr Eynac. — Choix qu'il fait de M. Prenat comme fondeur. — Construction du piédestal. — Orientation de la statue.

Le 1er mars 1868, l'Eglise du Puy a fait une perte profondément regrettable et vivement sentie. Mgr Eynac, vice-président de la Commission de Notre-Dame de France, chapelain honoraire de Sa Sainteté, curé de Saint-Laurent depuis quarante-deux ans, car sa nomination à cette cure importante datait du 1er mars 1826, ancien supérieur des missionnaires du diocèse, recteur de l'Archiconfrérie pour la sanctification du dimanche, etc., terminait paisiblement sa longue et laborieuse carrière. Prévenu à temps, muni des Sacrements de l'Eglise, il s'éteignait sans agonie, sans douleur, âgé de soixante-quinze ans et parcourant la cinquantième année de son sacerdoce. Esprit élevé, ferme et pratique, artiste intelligent et infatigable, cœur noble et généreux, volonté de fer et d'une indomptable énergie, Mgr Eynac a été l'homme providentiel des-

tiné à conduire à bonne fin l'Œuvre de *Notre-Dame de France*. Après avoir consolidé et restauré son église avec goût, et rendu d'importants services à la plupart des communautés religieuses de la ville, il fut appelé par Mgr de Morlhon, le 8 septembre 1855, à remplir dans la Commission les fonctions de vice-président.

Logé en face de Corneille, il avait eu tout le loisir d'en étudier la forme et les contours. On se souvient d'avoir vu dans sa chambre, pendant longtemps, plusieurs plans du rocher surmonté du piédestal et d'un croquis de la statue. L'idée d'une *Commission* et d'un *concours* ne lui avait pas souri. Sa grande préoccupation était d'éviter les dépenses, les discussions inutiles et d'aller droit au but. Quand les habitants de Blavozy arrivèrent au Puy avec leurs chargements de pierres de taille, il les fit déposer dans une des allées de l'hôpital. Mais voici qu'il apprend qu'il est question de confier à l'abbé Choyer la confection du grand modèle, et à l'école des arts et métiers d'Angers le reste de l'entreprise, c'est-à-dire le travail du mouleur, du fondeur et du ciseleur. Les canons de Sébastopol auraient été transportés par eau jusqu'à Angers et la statue portée par la Loire jusqu'à Roanne. M. Choyer, qui venait de terminer la statue en plomb de la Sainte Vierge qui couronne le clocher de Notre-Dame de Rennes, avait sondé les intentions du ministre des

travaux publics et les avait trouvées favorables. J'avais dû prévenir Monseigneur de cet incident auquel j'avais pris quelque part. De son côté, le P. Arthur Martin, que M. Eynac n'appelait pas seulement son ami, mais son maître, avait informé l'Evêque d'un autre projet de M. Bonnassieux, notre sculpteur. Celui-ci avait demandé au ministre un local, afin de construire le grand modèle dans l'île des Cygnes. Pour faire ce modèle, il cherchait des praticiens; il évaluait la dépense pour cet objet seul, à 100,000 francs au moins. Le grand modèle devait être composé de 35 pièces de 2 mètres sur 4, ou de 8 mètres superficiels en moyenne, ce qui donnait une surface totale de 280 mètres. Le P. Martin proposait de placer le grand modèle dans le palais même de l'*Exposition*.

Le 25 avril 1856, la Commission est réunie. Monseigneur lui communique les encouragements venus de Rome et de Paris : Rome accorde une nouvelle bénédiction au projet, une indulgence de cent jours aux souscripteurs; Paris a formé une Commission dont les premiers travaux sont fructueux; le Comité historique de *Notre-Dame de France*, dont nous parlerons plus tard, est à l'œuvre; une dépêche du ministre des cultes, en date du 20 avril, annonce que 150,000 kilog. de fonte de fer, provenant du butin fait à Sébastopol, sont tenus à la disposition de Monseigneur dans les arsenaux de Marseille. La Commission décide que M. Cletz, in-

génieur de l'Etat, qui a déjà rendu d'importants services au département, sera prié d'aller à Marseille, afin de faire le choix le plus avantageux des fers réservés à la statue et d'aviser aux moyens à prendre pour en opérer le transport. Enfin, sur les observations de l'Evêque pressé de répondre à l'abbé Choyer et au P. Martin, M. Eynac est invité à vouloir bien visiter les ateliers de fonderie qui se trouvent dans le rayon de Lyon, en se concertant avec M. Cletz, qui a des connaissances spéciales sur toutes ces matières.

Le 16 mai, M. Eynac était de retour, et rendait compte à la Commission de la visite qu'il avait faite à deux fonderies de Lyon et à une troisième de Givors. La première fonderie visitée a été celle de M. *Le Prévot*. Ce fondeur, très-habile, a paru pris au dépourvu. Il est entièrement neuf en ce qui regarde l'exécution du grand modèle, le transport de la statue et son établissement sur le rocher. Il évalue la dépense à 325,000 francs. Dans la seconde fonderie, MM. *Lanfrey* et *Baud*, qui ont exécuté la statue de Fourvières, ne veulent pas accepter le fer de Sébastopol et demandent une somme de 220,000 francs. M. Prenat, visité le dernier, possède un établissement immense, un outillage très-considérable, un grand nombre d'ouvriers de diverses professions; il a exécuté dans son atelier, sans le secours d'aucun artiste étranger à son établissement, une sta-